50e ANNÉE. — No 17.362
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f	30f
France et Colonies	9	17f	32f
Etranger	10	20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 15 JANVIER 1920
SAINT MAUR
SOLEIL : lever 7h39; coucher 4h44
LUNE : N. L. le 21; P. Q. le 28

LE PRIX DU PAIN

De toutes les augmentations caractéristiques de la « vie chère », il n'en est pas qui soit de nature à produire une émotion aussi vive et aussi générale que l'augmentation du prix du pain. Le pain ! Ce mot est comme le terme symbolique de l'alimentation française et il semble qu'il y ait quelque chose de détraqué dans l'organisme social le jour où cette denrée essentielle ne paraît pas absolument assurée à des conditions abordables pour tous.

C'est à cette pensée qu'avait obéi le gouvernement lorsque, au début de la guerre, il s'était attaché à maintenir le prix du pain, en dépit du déficit de la production du blé, à un niveau inférieur de beaucoup à son coût de revient, tout en assurant à la culture un prix de vente avantageux pour le blé.

Cette « politique du pain » imposée par les circonstances et justifiée par la nécessité de ne pas décourager ceux qui remplaçaient les mobilisés dans les exploitations agricoles a coûté à l'Etat, pendant la durée de la guerre, environ deux milliards de francs par an.

La hausse du blé sur le marché international et la crise des changes aggravent la situation dans des proportions telles que l'abandon de cette politique nous est absolument imposé.

Le blé récolé en France est payé par l'Etat à la culture 73 francs le quintal métrique et cédé aux meuniers au prix de 43 francs, d'où une perte nette de 30 francs par quintal.

En ce qui concerne les blés exotiques, les achats conclus par le gouvernement pendant la présente campagne l'ont été à un prix moyen de 105 francs (coût, assurance et fret, sans compter les frais de débarquement, de mise en wagon et d'expédition à l'intérieur); la perte est donc de 62 francs par quintal au minimum. La hausse ne fait d'ailleurs que s'accentuer chaque jour, et, en ce moment, il faut payer le blé importé de 110 à 125 francs, suivant la provenance.

Or, notre récolte de blé est loin de répondre aux besoins de notre consommation. Elle a été cette année de 49 millions de quintaux, d'où il faut déduire 9 millions pour les ensemencements. Il reste 40 millions livrés aux meuniers; mais le total de la consommation française est évaluée approximativement à 80 millions de quintaux. C'est donc la moitié de cette quantité que nous devons à l'importation.

A la perte de 1 milliard 200 millions représentée par l'écart entre le prix d'achat à la culture et le prix de vente à la meunerie des blés indigènes, il faut aussi ajouter 2 milliards 350 millions provenant des blés importés.

Tous comptes faits, la politique pratiquée à l'égard du pain depuis le commencement de la guerre, si elle était maintenue, entraînerait pour la présente campagne une dépense publique s'élevant au chiffre formidable de 3 milliards 640 millions de francs.

Qui ne comprend que, dans ces conditions, au moment où l'assainissement de nos finances apparaît comme l'une des plus urgentes nécessités de notre reconstitution économique, il n'est pas un gouvernement qui puisse consentir à grever le budget d'une charge aussi lourde ?

Ce n'est donc pas lorsque tous nos efforts, toute notre activité doivent tendre au retour de la vie économique normale, qu'il convient d'employer les ressources publiques à l'abaissement artificiel du prix de denrées ou d'objets de consommation, même de première nécessité.

Aux raisons d'ordre financier qui expliquent l'augmentation du prix du pain, il faut ajouter une autre raison qui n'est pas moins grave. Le fait que le pain est vendu à un prix factice qui atteint à peine la moitié de son coût de revient excite au gaspillage. Il n'est pas rare dans les campagnes de voir le pain employé à la nourriture des bestiaux, de préférence à toute autre denrée moins nutritive. Les préfets se déclarent impuissants à empêcher ce gaspillage.

A celui-ci, quelques-uns opposent comme remède la carte de pain, dont ils réclament le rétablissement. La carte ne changerait rien au prix et risquerait fort de rester sans effet quant à la suppression du gaspillage. Il est probable que les cultivateurs — comme quelques-uns le font déjà — substitueraient le blé au pain dans la nourriture de leurs animaux.

Quelles que soient, en réalité, les conséquences sociales regrettables des mesures que le gouvernement vient de prendre en vue de l'augmentation du prix du pain, elles sont de celles que l'on peut déplorer, mais qu'il faut subir comme une des inéluctables nécessités de la catastrophe mondiale aux bouleversements de laquelle nous ne saurions de longtemps nous soustraire.

La hausse du pain, en présence de l'élévation des prix de toutes choses, peut ajouter aux souffrances de ceux qu'atteint réellement la cherté de la vie. C'est incontestable. Aussi convient-il de tout faire pour atténuer les dangers de cette aggravation et pour la rendre aussi transitive que possible.

Déjà, le gouvernement s'est préoccupé d'exempter de l'augmentation les vrais nécessiteux : personnes inscrites dans les bureaux de bienfaisance, vieillards, mutilés, veuves de guerre, familles nombreuses, etc, tous ceux dont les moyens d'existence sont en disproportion avec le coût de la vie.

Ce ne sont là que les expédients du moment. Il faut songer à l'avenir. Dès que la paix sera entrée en application, il faudra faire le possible pour obtenir du blé à meilleur compte des pays où le change nous est favorable, en tirer de nos colonies tout ce qu'elles pourront nous fournir. Il faudra surtout — c'est là qu'est la réussite certaine et infaillible — nous tourner vers le sol français et demander à sa fécondité, secondée par une culture intensive et scientifique, une quantité de blé au moins égale à la production de régions moins favorisées par la nature.

Pierre DEVAL.

« Les bourgeons printaniers... »

Au fond, tout au fond de quelques terroristes, il y a un tendre raté, un poète mort jeune à qui l'apache survit, un ange déchu qui ne fait plus que la bête. Le bolchevik Lenine n'est pas seulement ce qu'un vain peuple pense : un sinistre chef de bandits peu à peu grisé par le sadisme du pouvoir et l'odeur du sang versé. C'est parfois un rêveur idyllique hanté par le mirage de la Terre Promise. Sous ce titre doucereux : La Grande Initiative, *Lenine nous dit ce que sera la femme de l'avenir quand elle sera vraiment émancipée. On ne peut qu'entrevoir cet état idéal. Tout au plus aperçoit-on « les bourgeons printaniers », comme dit en termes galants ce pourvoyeur distingué de la Camarde.*

Il n'est pas indifférent de savoir ce que les chercheurs d'avenir veulent faire de la femme, et quelles joies ils préparent à nos petits neveux. « Les jeunes gens sont bien heureux, disait Voltaire, ils verront bien des choses. » Lenine a l'intention de leur en faire voir de toutes les couleurs, la couleur jaune n'ayant dans la société future pas plus d'importance que les autres. Voyons un peu ce que pense le bolchevisme de la condition actuelle de la femme :

« La femme demeure, malgré tout, l'esclave de la maison. Les lois émancipatrices n'y font rien, puisqu'elle reste assujettie à tous les petits travaux du ménage qui l'enchaînent à la cuisine, à la chambre des enfants, et font de son activité, rude et improductive, une chaîne de minuscules tourments oppressifs et abêtissants.

» Une véritable émancipation de la femme, un véritable communisme n'existeront que là où le prolétariat, prenant les rênes en main, organisera la lutte contre l'esclavage domestique.

» La réalisation pratique de ce programme a déjà commencé. Le résultat est encore à peine sensible. Mais il ne faut pas sous-estimer ces tendres bourgeons printaniers. Les restaurants populaires, les jardins d'enfants sont, dans leur genre, de nouvelles pousses fort éloignées encore de la maturité et pourtant en puissance d'aboutir, dans la pratique, à l'émancipation de la femme, grâce à la suppression de son inégalité vis-à-vis de l'homme dans le domaine de la production et de la vie sociales. »

Si vous clarifiez ce lourd pathos de meeting, ce galimatias banal pour illettrés, il demeure que le dernier terme du progrès pour la femme sera l'abandon du foyer, le dépôt des gosses à l'asile et la vie au restaurant. Quand elle aura réalisé ce noble programme, elle sera l'égale de l'homme. Il lui restera évidemment beaucoup de loisirs pour collaborer à la perpétuité de l'espèce. Mais Lenine ne nous dit pas quel sera le « statut de l'amour » dans le paradis bolcheviste. C'est dommage. Nous aurions voulu savoir à quelle sauce nos petits neveux seront accommodés par leurs associées. Ce sera sans doute la sauce rousse — comme la lune...

P. B.

La Seine monte de nouveau

Paris, 13 janvier. — La Seine est montée depuis ce matin de 8 centimètres. On s'attend à une nouvelle crue, qu'on espère toutefois de très courte durée et de faible importance.

Troyes, 13 janvier. — A Troyes, depuis dimanche, la Seine a remonté de 50 centimètres.

Revue de la Presse

L'ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

La manifestation que des journaux qualifient de coup de théâtre, et qui a eu lieu à la Chambre, hier, en faveur de M. Paul Deschanel, a fait entrer longuement, dans une phase inattendue, la question de l'élection à la présidence de la République.

Le **Matin** dit à ce sujet :

« M. Deschanel, objet de la part de ses collègues, d'une manifestation de sympathie sans précédent, a dû considérer que la Chambre avait, par son vote et par son attitude, témoigné nettement son désir de voir son président briguer l'Elysée. Et M. Deschanel ne s'est point dérobé. »

Le **Journal** (M. Fernand Hauser) :

« Une impression ressort de tout ceci : c'est que l'élection du 17 janvier, qui semblait ne devoir soulever aucune passion, sera discutée, et que la campagne électorale est ouverte. »

Le **Gaulois** :

« A quelqu'un qui vous eût dit, il y a trois jours, que M. Clemenceau aurait, le 17 janvier, un concurrent, vous eussiez répondu par un haussement d'épaules, accompagné d'un sourire de pitié. Eh bien ! il ne s'agit plus de sourire. »

L'**Action française** (Charles Maurras) :

« M. Léon Daudet, électeur au Congrès, est partisan convaincu de la présidence Clemenceau. Moi, pas. »

L'**Ordre public** :

« Bien entendu, le Tigre est ravi de se retrouver face à face avec un de ses adversaires anciens et opiniâtres. La candidature Deschanel le fouette; elle donne une raison d'être à la sienne. »

L'**Œuvre** (M. Gustave Téry) :

« C'est une erreur de croire que, même élus du « Bloc national », ils soient tous éperdument et aveuglément « clemencistes ». Ainsi s'explique, je pense, le grand soupir de soulagement qui s'est exhalé hier soir, du Palais-Bourbon, quand on y apprit que M. Paul Deschanel consentirait lui aussi à se « laisser porter » vers l'Elysée... »

La **Victoire** (M. Gustave Hervé) :

« L'échec de Clemenceau serait un commencement de revanche pour M. Joseph Caillaux, un commencement de revanche pour le socialisme de guerre civile écrasé aux dernières élections, un commencement de revanche pour l'Allemagne. »

L'ARMEE NOUVELLE

Le général de Castelnau, qui fut l'un des grands chefs de la grande guerre, et qui est maintenant député de l'Aveyron, écrit (**Echo de Paris**) :

« Le soldat consomme, mais ne produit pas ! Or, dans l'intérêt supérieur de notre relèvement économique, il faut produire et « surproduire ». Nous devons donc sans tarder rendre ou laisser au champ, à l'usine, à l'atelier, aux travaux de carrières libérales les bras et les intelligences qu'il n'est pas absolument indispensable de garder ou d'appeler sous les drapeaux pour la sauvegarde de notre honneur et de notre indépendance. Les cadres de notre armée, eux aussi, sont impatients, et non sans raison; ils désirent ardemment sortir au plus tôt de l'état d'incertitude, de confusion, d'insécurité et de malaise dont ils souffrent dans l'attente des grandes lois organiques de demain. Il appartient au gouvernement de hâter la solution d'un problème qui présente un si puissant et urgent intérêt. »

LE PROGRAMME NAVAL DE 1920

On a vu que 1° les cinq cuirassés « Normandie », « Gascogne », « Languedoc », « Flandre » et « Béarn », de 25,000 tonnes de déplacement, et dont la construction, commencée en 1913, avait été suspendue pendant la guerre, sont définitivement abandonnés. M. Marc Landry, le chroniqueur naval du **Figaro**, écrit à ce propos :

« Conçus sur un plan devenu démodé, il aurait été nécessaire de leur apporter de sérieuses et coûteuses modifications. On a jugé plus sage de ne pas dépenser sur eux des dizaines de millions, qui risquaient d'ailleurs de ne pas nous donner des outils suffisamment puissants. Ces dizaines de millions seront beaucoup mieux employés sur des navires dont nous avons le plus pressant besoin, parce que nous en avons manqué au cours de la guerre et que nous en manquons encore, nous voulons dire de navires légers et rapides. »

LES SÉNATEURS DE LA GIRONDE

Photos H. MANUEL, CHAMBON, PANAJOU et LEOED
De gauche à droite : MM. CHASTENET, COURREGELONGUE, DAVID, VAYSSIÈRE et BUHAN.

LE SÉNAT PROCÈDE A L'ÉLECTION DE SON BUREAU

Paris, 14 janvier. — Le Sénat s'est réuni ce matin, à dix heures un quart, sous la présidence de M. Denis, doyen d'âge, pour procéder à l'élection de son bureau définitif.

Le scrutin, ouvert à dix heures vingt, est clos à onze heures pour l'élection du président. En voici le résultat : votants, 246; majorité absolue, 124.

Ont obtenu : MM. Antonin Dubost, 103 voix; Léon Bourgeois, 122; de Selves, 17; Paul Doumer, 4. Il y a ballottage.

Le scrutin est ensuite ouvert pour la nomination des quatre vice-présidents. Votants, 230; majorité absolue, 116. Sont nommés : MM. Boudenoot, 219 voix; Boivin-Champeaux, 218; Régismanset, 200; Alexandre Berrad, 193.

Tous les quatre étaient sortants.

Le second tour de scrutin pour l'élection du président donne les résultats suivants : votants, 237; majorité absolue, 119. MM. Léon Bourgeois, 103; Antonin Dubost, 73; de Selves, 60; bulletin blanc, 1.

Il y a lieu à un troisième tour de scrutin. On procède ensuite à la nomination des secrétaires. Les huit secrétaires sortants sont élus sans concurrents, ce sont : MM. Ordinaire, 217 voix; Colin, 217; Raynald, 213; Lemarie, 213; Larrère, 211; Lucien Hubert, 210; Loubet, 197; Simonnet, 187.

La séance est suspendue à midi trente.

Les déclarations du gouvernement à la séance d'ouverture

Paris, 14 janvier. — A la séance d'hier, dont nous avons rendu compte, après le discours du doyen d'âge et la déclaration des sénateurs alsaciens et lorrains, M. Nail, ministre de la justice, a fait, au nom du gouvernement, une déclaration dont voici le texte :

« Messieurs, en l'absence de M. le Président du conseil retenu par une importante réunion du Conseil suprême, j'apporte, avec ses regrets, les souhaits de bienvenue du gouvernement aux sénateurs d'Alsace et de Lorraine. (Très bien ! Très bien !) Les protestataires de 1871 avaient proclamé « à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française », ils avaient pris « les peuples du monde entier à témoin qu'ils tenaient pour nuls et non avenus tous actes et traités qui constitueraient abandon en faveur de l'étranger de tout ou partie de leurs provinces ».

» Pendant quarante-quatre ans, la violation du droit a persisté. Les peuples, qui d'abord n'avaient compris ni toute l'iniquité, ni le danger pour eux-mêmes, regardaient l'Allemagne s'enivrer d'orgueil et de force. La France souffrait silencieuse et pacifique, sans jamais désespérer. Et de l'autre côté du mur, nos frères, rebelles à la germanisation, magnifiques dans leur obstination, attendaient l'heure qu'ils savaient devoir venir ! (Vifs applaudissements.) Elle vint, en effet, comme l'aboutissement fatal de la folie collective du peuple allemand et de son empereur.

» Et l'on voit toute la France debout; puis, avec elle, les peuples du monde entier, répondant à l'appel des protestataires de Bordeaux, et ce fut le monde entier qui, après la victoire chèrement payée, signifia à l'Allemagne le 28 juin 1919 que le droit violé par elle, revendiqué par nous, était enfin restauré dans sa splendeur et dans son intégrité. (Nouveaux applaudissements.)

» Messieurs les Sénateurs de l'Alsace et de la Lorraine, vous avez le salut fraternel de la France. (Vifs applaudissements.) Le gouvernement de la République, dont le chef est le dernier survivant de vos glorieux prédécesseurs de 1871, vous exprime une fois de plus le bonheur et l'affection du pays. (Nouveaux applaudissements.)

» Notre histoire renferme les pages les plus merveilleuses. Il n'en est pas de plus grandes et en même temps de plus émouvantes pour nos cœurs que celle où s'est inscrit le retour des chères provinces perdues au foyer national. » (Applaudissements prolongés sur tous les bancs).

M. le garde des sceaux, en descendant de la tribune, serre les mains des sénateurs de l'Alsace et de la Lorraine.

La séance est suspendue.

Le Sénat se réunit dans ses bureaux pour l'examen des dossiers des élections.

Les validations

A la reprise de la séance, le Sénat valide successivement les élections de la Moselle, du Bas-Rhin et des autres départements, notamment de la Vienne, de la Vendée, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, du Tarn-et-Garonne, du Lot, des Basses-Pyrénées, de la Haute-Vienne, de la Haute-Garonne, de la Dordogne, des Deux-Sèvres, du Tarn, du Lot-et-Garonne, du Gers, de la Gironde, des Landes, etc.

Deux cent dix-sept élections ont été validées. Le quorum est donc largement dépassé.

Le Sénat s'ajourne à mercredi matin pour l'élection de son bureau.

La validation de l'élection de M. Poincaré au Sénat

Paris, 13 janvier. — Une sous-commission sénatoriale, composée de MM. Brard, Laboulbène et de Monzie a été nommée pour examiner le dossier de l'élection de la Meuse. Il est probable qu'elle conclura à l'ajournement de la validation de M. Poincaré et même de MM. Grosdidier et Chevalier.

La sous-commission sera reçue demain par le Président de la République.

M. Paul Deschanel, réélu président de la Chambre et acclamé par les députés,

pose sa candidature à la présidence de la République

Paris, 13 janvier. — Cette séance de rentrée, que les lois constitutionnelles fixent au second mardi de janvier, doit être consacrée à l'élection du bureau pour l'année 1920. La séance est, comme celle du 8 décembre, présidée par M. Siegfried, député de la Seine-Inférieure, doyen d'âge, assisté des six plus jeunes membres de l'Assemblée, secrétaires d'âge : MM. Georges Richard, Vallat, Lamoureux, Ricolli, Maurice Hemt et Barety.

Le président adresse brièvement à l'Assemblée ses vœux pour l'année qui commence.

« Puisse-t-elle être féconde, dit-il, pour l'avenir économique de la patrie. Les discussions devront être aussi brèves que possible et l'intérêt de la patrie dominer l'intérêt particulier. Et maintenant, au travail, car c'est le travail de tous et une sage économie qui seuls ramèneront la prospérité générale et seront le digne couronnement de la victoire et de la paix. » (Vifs applaudissements unanimes.)

ELECTION DU BUREAU DEFINITIF

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président définitif.

M. Deschanel est élu président par 445 voix sur 455 votants.

La proclamation de l'élection de M. Paul Deschanel est accueillie par un tonnerre d'applaudissements et des bravos enthousiastes qui se prolongent longtemps.

On procède ensuite à l'élection des vice-présidents. Sont élus : MM. Raoul Péret, 316 voix; Lefebvre du Puy, 306; André Lefèvre, 303; Arago, 301.

Le président proclame ensuite les secrétaires. Sont élus : MM. Henry Auriol, 309 voix; Paul Simon, 309; Barety, 312; Maurisson, 309; J. Barthélemy, 302; Payer, 287; Erlich, 304; Laurent Eynac, 299.

Sont élus questeurs : MM. Saumande, 355 voix; Le Nail, 311; Duclaux-Monteil, 282.

M. Siegfried : « Le bureau définitif étant constitué, j'invite M. Paul Deschanel à prendre place au fauteuil où l'ont appelé la confiance et l'estime de ses collègues. » (Vifs applaudissemens.)

Des applaudissements et des bravos prolongés éclatent quand M. Deschanel gravit les marches qui mènent au fauteuil, et de très nombreux députés à gauche, au centre et même à droite font une nouvelle manifestation en faveur de M. Deschanel en lui criant : « A Versailles ! à Versailles ! »

M. Deschanel prononce l'allocution suivante :

« Mes chers Collègues, vous venez de fortifier encore les liens qui nous unissent. Vous venez d'accroître encore une gratitude qui ne paraissait plus pouvoir grandir. Votre bureau s'efforcera de justifier votre confiance en collaborant de son mieux aux grandes tâches qui nous pressent. La France a déployé à un degré et avec une diversité que le monde ne connut jamais le courage militaire; il lui faut maintenant le courage fiscal (vifs applaudissements) et sous toutes les formes le courage civil. (Nouveaux applaudissements.)

» Notre admirable peuple s'est couvert d'une gloire sans pareille; il a fait magnifiquement son devoir; hâtons-nous de faire le nôtre. Je remercie en votre nom notre cher doyen et nos secrétaires tout rayonnants de jeunesse, qui, ensemble, continuent dans la République nos traditions parlementaires.

M. Klotz, ministre des finances, dépose divers projets relatif : 1° à la création de nouvelles ressources fiscales; 2° à la fixation du budget général de l'exercice 1920; 3° au relèvement des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques; 4° à des facilités à accorder aux sinistrés pour se procurer du crédit soit en donnant la garantie de l'Etat à leurs emprunts, soit en créant des cédules de reconstitution nationales; 5° à la reconstitution d'archives hypothécaires détruites dans les régions libérées.

M. Georges Leygues, ministre de la marine, dépose un projet de loi relatif à l'arrêt de la construction de cinq cuirassés et à la mise en chantier de cinq éclaireurs d'escadres et de 12 torpilleurs éclaireurs.

M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, dépose le projet relatif à l'appel de la classe 1920.

La Chambre décide de tenir séance mardi et d'ajourner à cette date la fixation de l'ordre du jour.

L'ÉLECTION PRESIDENTIELLE

La candidature de M. Deschanel

Paris, 13 janvier. — A l'issue de la séance de la Chambre, dans les couloirs intérieurs, de nombreux députés ont entouré et félicité M. Paul Deschanel pour la manifestation dont il venait d'être l'objet.

« Voilà, lui dit-on, une manifestation sur le caractère de laquelle vous ne pouvez vous méprendre. » — « Quelque sympathie que la Chambre m'ait témoignée jusqu'ici, répliqua M. Deschanel, c'est une manifestation d'un caractère particulièrement émouvant qui me touche plus que je ne le saurais dire. Je ne puis » fermer ni mes oreilles ni mon cœur. »

Des députés rapportent que l'un d'eux ayant pressé M. Deschanel et lui ayant dit : « Est-ce que nous pouvons vous considérer comme candidat à une autre élection ? » M. Deschanel répondit : « Vous aurez, si je ne me trompe, Messieurs, un Congrès préparatoire après-demain. On ne se porte pas candidat. C'est à vous de savoir ce que vous avez à faire. »

D'autres députés rapportent que, à la question encore plus directe : « Etes-vous candidat, oui ou non ? » M. Deschanel répondit : « Je ne dis pas non. » Et M. Briand, qui était présent, ajouta : « Alors, cela veut dire : oui ! » A quoi M. Deschanel de répliquer : « En ce cas, si je suis candidat, c'est la manifestation de la Chambre qui pose ma candidature. »

La nouvelle de la candidature de M. Paul Deschanel, qui a été téléphonée aussitôt au Sénat, a produit une grande sensation.

AU GROUPE DES REPUBLICAINS DE GAUCHE

Paris, 13 janvier. — Le groupe des républicains de gauche a chargé son doyen d'âge, M. Jules Siegfried, de se mettre en relations avec les groupes républicains du Sénat à l'effet de provoquer une réunion plénière des gauches « au jour et heure qui seront jugés convenables » en vue de la prochaine élection présidentielle.

Cette nouvelle a fait l'objet dans les couloirs de la Chambre de commentaires variés comme indicative de l'intention manifestée plus ou moins ouvertement par certains députés de désigner en dehors de M. Clemenceau une candidature de leur choix à la présidence de la République.

AU GROUPE DE L'ENTENTE REPUBLICAINE DEMOCRATIQUE

Paris, 13 janvier. — Le groupe de l'Entente républicaine démocratique de la Chambre a donné mandat à son bureau pour s'entendre avec les groupes de la Chambre et du Sénat, qui prendraient l'initiative d'une réunion préparatoire au Congrès du 17 janvier.

La candidature de M. Clemenceau sera posée

Paris, 14 janvier. — Dans la soirée, une démarche a été faite auprès de M. Clemenceau pour qu'il consentît à ce que sa candidature soit déclarée officiellement à la réunion plénière. M. Clemenceau y a consenti.

Républicains de gauche et Gauche radicale fusionnent en Gauche républicaine démocratique

Paris, 13 janvier. — Il a été décidé ce matin, dans une réunion comprenant un très grand nombre de députés, qu'un groupe unique serait formé par les députés autrefois inscrits au groupe des républicains de gauche et de la Gauche radicale, ainsi que par ceux qui adhéreront au programme du nouveau groupe, dont le titre sera : « Gauche républicaine démocratique ».

Une commission a été chargée d'arrêter les termes du programme établi sur les bases suivantes : Le groupe de la Gauche républicaine démocratique est attaché à la politique de défense laïque et de progrès social, développée dans le respect de la liberté de conscience et de l'ordre légal que ses membres ont défendu devant le suffrage universel. Il met au premier rang de ses préoccupations la sécurité extérieure, la restauration financière et la reconstitution économique du pays, qui doivent avoir pour garantie l'exécution intégrale du traité de Versailles. Le groupe de la Gauche républicaine démocratique a été d'avis qu'il y avait lieu de tenir une réunion plénière des Gauches, en vue de l'élection présidentielle. Il a chargé son président d'âge, M. Jules Siegfried, de s'entendre avec les présidents des divers groupes de gauche du Sénat et de la Chambre sur le choix du jour et de l'heure convenables.

La commission du programme de la Gauche républicaine démocratique a été constituée par MM. Jules Siegfried, Lauraine, Barthou, Thomson, Charles Dumont, Raoul Péret, Sibille, Puech, Paul Bignon, Maurice Manoury, Niveau, Perreau, Pradier et Mairat.

UN GROUPE DES INTERETS DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE

Paris, 13 janvier. — Dans une réunion tenue aujourd'hui, les députés de l'Alsace et de la Lorraine ont décidé de constituer un groupe régional d'intérêts de l'Alsace et de la Lorraine.

UNE UNION DES DEPUTES DE GAUCHE

Paris, 13 janvier. — Un certain nombre de députés appartenant aux divers groupes de gauche, réunis sous la présidence de M. Jean Durand, en vue de constituer un grand groupe de gauche pour faire l'union des républicains, ont décidé d'inviter à une réunion plénière les députés inscrits aux groupes des socialistes indépendants, des radicaux-socialistes et de la gauche républicaine démocratique. Cette réunion aura lieu mercredi.

UN GROUPE DES INTERETS PROFESSIONNELS AGRICOLES

Paris, 13 janvier. — S[ur] l'initiative de MM. Révault, Ouvré et Mignot-Bozérian, il vient de se fonder à la Chambre un groupe des intérêts professionnels agricoles chargé de défendre la cause des propriétaires exploitants.

LE GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

Paris, 13 janvier. — Le groupe radical-socialiste de la Chambre s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de M. Renard. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Renard, Herriot, Daniel Vincent, Justin Godart, Dumesnil, Robert, Archimbaud, Israël, le groupe a été constitué. Ont été nommés : président provisoire, M. Renard; secrétaire provisoire, M. Lamoureux.

Le prochain ministère

Paris, 13 janvier. — La constitution d'un ministère Millerand était considérée dans les couloirs du Sénat, cette après-midi, comme une chose certaine. On déclarait qu'il y a accord définitif entre le Président de la République, le président du conseil et l'intéressé.

L'incorporation de la classe 1920

Paris, 14 janvier. — Suivant le projet de M. Abrami, l'incorporation de la classe 20 aura lieu en deux fois. On a estimé qu'à l'heure actuelle le besoin ne se faisait pas sentir d'appeler le contingent tout entier; qu'il fallait dès maintenant habituer l'état-major et tous les services de l'armée à des effectifs plus réduits, et les obliger, en conséquence, à adopter des méthodes nouvelles. D'autre part, cette mesure aura le précieux avantage de faire réaliser des économies budgétaires importantes.

Le sous-secrétaire d'Etat à la guerre propose donc les dates suivantes : la première portion de la classe 1920 serait incorporée le 1er mars, et la seconde le 1er octobre. La répartition du contingent dans l'une ou l'autre de ces catégories n'aura pas lieu par tirage au sort, mais en prenant la date de naissance en considération. Dans la première portion seront incorporés les hommes nés dans le premier semestre de l'année 1900, et dans l'autre ceux nés dans les derniers mois de la même année. Les hommes, à quelque portion qu'ils appartiennent, accompliront tous la même durée de service.

Graves Manifestations à Berlin

La police tire sur la foule et fait de nombreuses victimes

Berlin, 13 janvier. — Depuis midi, de grands cortèges parcourent les rues de l'intérieur de la ville. Les issues sont gardées par des postes militaires.

La démonstration a pour but de manifester contre la loi sur les conseils d'exploitation et a eu pour origine l'appel lancé par « le Freiheit » aux ouvriers. Dans le courant de l'après-midi, la foule, réunie devant le bâtiment du Reichstag, a tenté d'y pénétrer. La police de la sûreté a mis baïonnette au canon et a cherché à disperser les manifestants sans y parvenir. Elle a alors fait usage de ses armes et une fusillade s'est produite, notamment à l'entrée de la Simonstrasse. Un grand nombre de morts et de blessés sont couchés sur la pelouse, devant l'entrée du palais du Reichstag.

Berlin, 13 janvier. — L'Assemblée nationale, qui a délibéré jusque vers cinq heures, a levé sa séance. Lorsque le président Fehrenbach a annoncé que dix morts avaient été amenés dans la cour du bâtiment du Reichstag, La Chambre s'est ajournée à mercredi dix heures.

Le service des tramways a été interrompu dans l'après-midi. La force armée a fini par rétablir l'ordre devant le Reichstag.

L'ETAT DE SIEGE PROCLAME

Berlin, 14 janvier. — Le président Ebert a proclamé l'état de siège dans toute l'Allemagne, à l'exception de la Bavière, de la Saxe, du Wurtemberg, de Bade et des régions qu'ils englobent.

Se basant sur l'état de siège, le ministre de la défense nationale Noske a pris lui-même le pouvoir exécutif à Berlin et dans les Marches du Brandebourg. Le président de la police de Berlin Ernst a été nommé commissaire civil. Les manifestations et les réunions en plein air sont interdites, et les nouvelles tentatives de troubler l'Assemblée nationale seront empêchées par la force des armes.

NOMBREUSES VICTIMES

Berlin, 14 janvier. — Le nombre des morts à la manifestation de Berlin devant le palais du Reichstag serait de 31. Il y aurait aussi de nombreux blessés.

400 BLESSES

Berlin, 14 janvier. — Devant le palais du Reichstag, 5 morts et 18 blessés ont été relevés. 7 blessés, qui avaient été transportés dans une clinique de la Ziegelstrasse, sont décédés dans la nuit. Enfin, 13 cadavres ont été transportés à la Morgue. Le nombre des manifestants qui sont blessés est évalué à 400.

D'autre part, les troupes de sûreté ont eu 1 homme tué et 16 autres grièvement blessés. La première enquête a révélé que presque toutes les blessures ont été causées par des armes à feu. On a constaté très peu de coups de baïonnette. Aucune blessure n'a été produite par des grenades.

Les journaux publient de nombreux récits de témoins oculaires, tous concordent à affirmer que le gouvernement ne saurait être rendu responsable des événements et que la provocation est venue tout entière du côté des manifestants.

Le « Vorwaerts » écrit : « L'échauffourée d'hier est un véritable crime politique, un acte de brigandage inouï. Nous souhaitons que le sang des malheureux ouvriers, victimes de l'émeute, retombe sur ceux qui organisent la violence et le désordre. »

LE GOUVERNEMENT EST DECIDE A MAINTENIR L'ORDRE

Berlin, 14 janvier. — Au cours d'une séance commune du gouvernement d'empire et du cabinet prussien, la situation a été examinée. On a été unanime pour déclarer que l'ordre devait être maintenu par tous les moyens possibles.

IL FAUT S'ATTENDRE A DE NOUVEAUX TROUBLES

Berlin, 14 janvier. — Il faut s'attendre à de nouvelles manifestations à bref délai. Les indépendants tenteront certainement de troubler les délibérations du Parlement sur la loi relative aux conseils d'exploitation, dans le but de contraindre à adopter des modifications conformes à leurs désirs. La loi sur les conseils d'exploitation est seulement un prétexte pour les communistes et les indépendants, résolus à provoquer de nouveaux désordres.

UNE FUSILLADE A MUNSTER
226 arrestations

Munster, 14 janvier. — Des collisions se sont produites lorsque des détachements militaires à faible effectif ont pénétré dans la ville pour rétablir l'ordre. Les manifestants se sont portés à la rencontre des troupes. Une fusillade en est résultée, 1 civil a été tué, 7 plus ou moins grièvement blessés. Les troupes ont procédé à l'arrestation de 226 civils.

Munster, capitale de la Westphalie, compte 90,000 habitants.

Les conditions des Alliés seront remises jeudi aux délégués hongrois

880 coupables seront réclamés à l'Allemagne

Paris, 14 janvier. — Le Conseil suprême remettra demain, à quatre heures, au ministère des affaires étrangères, à la délégation hongroise, les conditions de paix des alliés. La séance ne sera pas publique.

Paris, 13 janvier. — Le lord chancelier d'Angleterre et M. Ignace, ainsi que les délégués alliés, ont eu cette après-midi une nouvelle réunion. Ils ont achevé d'élaborer la liste des coupables que le gouvernement allemand devra remettre aux autorités militaires des alliés pour qu'ils soient mis en jugement. Cette liste comprend 880 personnes, dont 330 sont réclamées par la France.

Cette liste et le rapport qui l'accompagne sont actuellement à l'impression à l'Imprimerie Nationale.

Au conseil suprême

Le traité hongrois est prêt

Paris, 13 janvier. — Le Conseil suprême, réuni ce matin au ministère des affaires étrangères sous la présidence de M. Jules Cambon, a modifié l'article 207 du traité avec la Hongrie. Il s'agit de la clause concernant la fourniture de charbon à la Hongrie par la Pologne et la Tchéco-Slovaquie. Cette modification étant acquise, le traité hongrois est désormais prêt et sera soumis incessamment à l'impression.

La publication des actes de la conférence

Le Conseil suprême a décidé la publication des actes de la Conférence. Cette publication sera faite par les soins du secrétariat général de la Conférence.

La conférence des trois présidents

Paris, 13 janvier. — MM. Clemenceau, Lloyd George et Nitti ont conféré pendant toute la matinée. Les conversations ont roulé sur la question de l'Adriatique qui, croit-on, s'est éclaircie au point de laisser espérer une solution prochaine.

Nous croyons savoir que M. Lloyd George s'emploie particulièrement en ce moment même à obtenir qu'une décision intervienne avant la fin de la semaine. Il semble d'autre part que l'on s'oriente vers une solution qui rendrait inutile la création d'un Etat neutre dans la région de Fiume, et qui se bornerait à consacrer l'italianité de Fiume, tout en instituant pour le port des garanties internationales.

Paris, 14 janvier. — MM. Clemenceau, Lloyd George et Nitti se sont rencontrés ce matin au ministère des affaires étrangères.

Le naufrage de l'"Afrique"

ON RETROUVE DES CADAVRES
LE RÉCIT DU COMMANDANT DU "CEYLAN"

Nantes, 13 janvier. — Trois bateaux des Sables-d'Olonne viennent de rentrer dans ce port avec des cadavres provenant du naufrage de l'« Afrique ».

Le « Gaby » a recueilli trois cadavres d'hommes, deux blancs et un noir. Le « Frère-et-Sœur » avait à bord les cadavres d'un blanc et d'un noir. Enfin, le « François-Victor » rapportait le corps d'une femme.

Parmi les cadavres d'hommes se trouvent ceux de trois soldats américains décorés.

La Compagnie des Chargeurs-Réunis nous informe que le remorqueur « Hippopotame » a trouvé, mercredi matin, à 3 milles au nord des Baleines, une embarcation de l'« Afrique », qui contenait dix cadavres.

L'embarcation a été dirigée sur La Pallice.

DES RESCAPES AUX SABLES-D'OLONNE

Un télégramme reçu à 17 heures annonce à la Compagnie des Chargeurs Réunis que mardi, vers neuf heures, est arrivé au Goulet (près des Sables-d'Olonne) un radeau avec treize rescapés de l'« Afrique », dont deux officiers du bord, qui sont le second de l'« Afrique » et un second maître, huit hommes de l'équipage et trois militaires passagers de troisième classe.

Après avoir été ranimés, ces malheureux naufragés ont fait un récit tragique aux personnes qui les entouraient de la perte du navire. La tempête furieuse, ont-ils dit, faisait déferler des vagues énormes qui balayaient les superstructures de l'« Afrique ». Le sauvetage des passagers était presque rendu impossible. Seuls les hommes qui osèrent se jeter à l'eau pour rejoindre les radeaux et les canots ont pu être sauvés. S'il faut en croire les déclarations des rescapés, le nombre des survivants serait très infime comparativement au nombre des passagers qui se trouvaient à bord de l'« Afrique ».

Parmi les rescapés recueillis au large des Sables-d'Olonne se trouvent :

Eugène Corec, second capitaine, de Dieppe; Jean Thibaud, lieutenant, de Bordeaux; Jacques Corouer, maître d'équipage, de Paimpol; François Guilermic, de Paimpol, matelot; Magloire (indigène), de Grand-Bassam, et Pastini Félice, d'Ajaccio, tous deux chauffeurs.

CE QUE DIT UN PASSAGER DU « CEYLAN »

Ayant appris que les rescapés du naufrage de l'« Afrique » devaient être transportés à La Pallice, nous nous sommes rendus au port. Le « Ceylan » est en rade, et le vapeur « Toiras » doit aller chercher les rescapés. Mais il ne ramène que quelques passagers du « Ceylan », qui viennent prendre l'air et visiter La Pallice. Nous en profitons pour interviewer l'un d'eux, M. Maurice Blanchard, qui se rendait à Rio-de-Janeiro. « Nous avons quitté Bordeaux, nous dit-il, samedi soir et la mer était mauvaise; cependant, rien d'anormal n'avait lieu. Dimanche après-midi, sur le reçu d'un radio, nous avions dévié de notre route et nous avons su qu'un autre navire était en danger. Nous nous sommes approchés de l'« Afrique » le dimanche soir, vers vingt et une heures, mais il a été impossible de le secourir, car nous risquions de couler avec lui. Ce n'est que le lundi après-midi que le « Ceylan » a recueilli neuf blancs sur un canot et douze noirs sur un radeau. Il n'y a eu aucune panique sur le « Ceylan », et tout le monde a fait son devoir pour essayer de secourir l'« Afrique ». La mer ne l'a pas permis. »

Les passagers du « Ceylan » font le plus grand éloge du dévouement de l'équipage, et rendent hommage au sang-froid et aux capacités du commandant Jouan, du second Guérin de Beaugrande, au commissaire Rastaing et de tous les officiers.

INTERVIEWS DU COMMANDANT JOUAN ET DE 3 MARINS BORDELAIS

Nous avons pu prendre place sur le vapeur « Toiras », qui allait accoster le « Ceylan ». Le commandant Jouan nous a confirmé de vive voix les récits que nos lecteurs connaissent. Il a fait l'impossible pour porter secours à l'« Afrique », mais l'état de la mer ne l'a pas permis. Il est resté en liaison par T. S. F. avec le navire en perdition et dans la nuit a essayé de s'approcher de lui. Des appels de T. S. F. tenaient le « Ceylan » au courant du drame. « Je suis drossé... Je vais talonner... Je marche sur le feu... Je coule... » Puis, plus rien, le drame était consommé, et le matin des débris de toutes sortes parsemaient la mer.

Dans une embarcation étaient neuf marins de l'équipage et sur un radeau douze soldats sénégalais; l'un d'eux est devenu fou, un autre était mort.

Les marins Henri Louarne, Louis Duterrre, Laurent Garat, nous ont fait un récit analogue. Ils ont ajouté que les passagers n'ont pas osé sauter dans des barques déjà à moitié pleines d'eau et qu'eux-mêmes ont pu se sauver grâce à leur endurance et à leur habitude de la mer. Il y avait à bord 62 soldats du 1er d'artillerie coloniale de La Rochelle, ainsi que plusieurs habitants de notre ville.

LES INTERPELLATIONS

Paris, 14 janvier. — M. Ajam, député de la Sarthe, ancien sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, vient de déposer une demande d'interpellation sur les conditions dans lesquelles s'est perdu le paquebot « Afrique ». M. Ajam estime que si le départ des paquebots postaux ne doit être retardé que dans des circonstances exceptionnelles, il importe cependant de le suspendre lorsque la dépression atmosphérique annoncée laisse prévoir, comme c'est le cas pour l'« Afrique », une forte tempête. M. Ajam voudrait par suite que des améliorations sérieuses fussent apportées à notre système d'observations météorologiques.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 15 janvier 1920

(15)

CLARA SPADA

Grand Roman historique inédit de Robert FLORIGNI et Charles VAYRE

PREMIERE PARTIE

LE PACTE

CHAPITRE VII

La coupe brisée

(Suite.)

Sa haine était satisfaite, elle était vengée.

C'est sous le coup de ces sentiments intenses que Pansaniello la retrouva, alors que plein de crainte il venait supplier sa maîtresse de redevenir la hautaine Vespera, oublieuse du passé, prête à affronter l'avenir.

La figure radieuse de Vespera déconcerta d'abord le digne intendant.

Il comprit vite ou plutôt il devina les pensées de la maîtresse de Lodovico.

— A la bonne heure, murmura-t-il, voilà un deuil vite terminé, nous pouvons accorder les violons.

— Pansaniello, dit Vespera, tu es un loyal serviteur, et bien que tes hommes aient agi sans mon ordre et avec peut-être un peu trop de précipitation, je te sais gré d'avoir accompli ton devoir.

— Comment sans votre ordre... mais le bruit de la coupe brisée, c'était bien le signal convenu et fixé par vous ? N'ai-je pas vu de mes yeux la coupe en mille morceaux ? Les voilà encore devant moi.

— Ce n'est pas moi qui ai brisé la coupe.

— Qui donc ?

— Le Destin !

Pansaniello écarquilla les yeux avec un mouvement de profonde stupéfaction.

Il semblait tomber de son haut, comme s'il venait d'entendre une chose incroyable.

Vespera ne fut pas dupe.

Elle savait que, caché derrière le rideau, il avait assisté à toute la scène et que, même sans que le signal fût donné, Pansaniello aurait fait tuer Lodovico.

— Tu sais très bien Pansaniello, dit-elle doucement, comment les choses se sont passées... J'entendais derrière la porte ta respiration haletante, les encouragements que tu prodiguais aux spadassins. Tu sais — tu l'as vu — que c'est Lodovico d'Arezzo qui a brisé la coupe en me menaçant d'un sort pareil si j'osais toucher à un cheveu de sa Lucrezia... A quoi bon feindre ? Nous sommes entre nous, nous pouvons parler librement et mettre à nu notre cœur... Nous sommes deux êtres infâmes poussés par de misérables sentiments... Toi, c'est la peur et la cupidité qui t'ont fait agir, moi c'est la haine... Au fond, nous sommes aussi méprisables l'un que l'autre.

Pansaniello était deviné.

Son âme tortueuse, libérée de toute crainte, osa paraître au grand jour, étaler son abjection.

— En vérité, dit-il rudement, je suis obligé d'avouer que j'avais peur de cet homme... Il me méprisait, m'insultait, je le haïssais; comme vous, je voulais me venger. C'est ce sentiment surtout qui me poussait, plus que la cupidité. Vous pouvez sourire. Je suis sincère. Si, comme vous l'imaginez, j'ai amassé un pécule pourquoi resterais-je encore à votre service ?

— Pour t'enrichir davantage.

— Non ! pour me venger en vous vengeant.

Vespera jeta un regard profond sur Pansaniello.

— Alors, dit-elle lentement, maintenant que notre vengeance est consommée, tu n'as plus aucun motif de servir auprès de moi... tu vas me quitter...

— Pas encore.

— Pourquoi me resterais-tu attaché ? Je suis pauvre... mes ressources ne suffiraient plus à payer tes gages...

— Je ne demande pas de gages.

Vespera sourit.

— C'est juste, tu n'en saurais que faire... ta fortune est bâtie sur ma pauvreté.

Pansaniello haussa les épaules.

Il répartit avec humeur :

— Des mots, des mots et des mots injustes, mais ce n'est pas le moment de discuter. Qu'allons-nous faire de celui-ci ?

Brutalement il poussa du pied le cadavre de Lodovico.

Par les blessures un jet de sang s'échappa et vint mouiller tout le bas de la jambe de l'intendant.

— Nous n'avons qu'un parti à prendre, celui de le porter dans le jardin, dit Vespera, de creuser une fosse profonde et de l'y ensevelir.

— Cela sera fait.

— Bien.

— Ce n'est pas tout.

— Que veux-tu dire ?

— Vous oubliez que le seigneur Giacomo Leone va venir d'un instant à l'autre chercher le marquis d'Arezzo.

— Je répondrai qu'il est parti aussitôt après avoir pris connaissance du message de son père. N'est-ce point convenu ?

— Si fait ! Ce n'est pas là ce qui m'embarrasse.

— Quoi donc ?

— Ce Giacomo Leone est un gentilhomme d'humeur peu confiante. Il peut douter de votre parole... demander à visiter la maison dans l'espoir de retrouver Lodovico.

— Tu as raison. Mieux vaut ne pas le laisser ici sous quelque prétexte que ce soit.

— S'il force la porte ?

— Nous avons assez de gens à la maison pour te venir en aide. Tu appelleras...

— Pour que vos femmes et les valets voient ce qui s'est passé ?... Vous perdez la raison...

— Que faire ?

— Ne pas ouvrir serait plus prudent.

— Cela lui donnera l'éveil, il insistera d'autant plus.

— Mais vous pourrez par la fenêtre lui donner toutes explications...

— Non, dit Vespera, il ne consentira jamais à me croire. Il sera persuadé que je veux lui cacher Lodovico et s'obstinera dans le dessein de franchir notre seuil.

— Alors, laissons-le entrer et faisons disparaître au plus tôt les traces de tout ceci... Le corps, je vais le traîner dans le jardin... le dissimuler du mieux que je pourrai, et après le départ de Giacomo, je creuserai moi-même la fosse où Lodovico ira dormir son dernier sommeil.

— Mais le sang va encore couler.

— Il n'en a plus à verser... le cher homme a laissé dans votre chambre tout celui qui bouillonnait dans son cœur. Il ne laissera dans le jardin pas plus de traces qu'un poulet.

— Oui... mais ici... ces larges flaques...

— Bon ! pour l'instant, jetez dessus un tapis quelconque... éteignez ces flambeaux dont la clarté serait plutôt fâcheuse en l'occurence.

A peine l'intendant venait de prononcer ces paroles qu'un coup violent retentit.

Pansaniello qui avait déjà pris Lodovico à bras le corps le laissa choir à ses pieds.

— Trop tard ! bégaya-t-il.

— C'est Giacomo, nous sommes perdus, dit Vespera.

Et tous deux se regardèrent avec épouvante.

Pansaniello le premier revint à lui.

— Glissons le corps sous la table... la nappe retombe jusqu'à terre, elle le dérobera aux yeux de l'importun messager.

— Mais le sang... le sang...

— Jetez vos tapis... répandez quelques flacons de vin sur la nappe... laissez-le couler... c'est le seul moyen de donner le change si d'aventure quelque tache malencontreuse...

On frappa plus violemment.

Vespera tressaillit.

— Il s'impatiente.

— Je vais lui ouvrir, dit Pansaniello, qui, à la hâte, avait traîné le corps de Lodovico sous la table et renversé quelques flacons sur la nappe...

Vespera arrachait au hasard les tentures et les étendait pêle-mêle sur les flaques de sang...

— Bon, ricana Pansaniello, voilà qui simule bien la dernière orgie d'un fils pressé d'aller hériter de son père.

Les coups à la porte se succédaient sans interruption, ébranlant toute la maison.

— Que l'Enfer prenne ce maudit ! gronda Pansaniello, il va ameuter tout le monde ici, je cours lui ouvrir... du calme, donna, n'oubliez pas votre leçon...

Il sortit précipitamment pour aller au-devant de l'impatient visiteur.

Vespera jeta autour d'elle un regard inquiet, éteignit quelques flambeaux, et dégrafant rapidement sa robe de velours comme si elle venait de la mettre à l'instant pour recevoir le visiteur, elle se prépara à cette redoutable entrevue.

Une glace de Venise lui montra ses tresses onduleuses soigneusement arrangées, elle les défit précipitamment, ôta ses bas, glissa ses pieds menus dans des mules, et ainsi elle donnait l'impression de quelqu'un qui, brusquement arraché au sommeil, a pris à peine le temps de se vêtir.

Elle prêta l'oreille.

Une discussion venait de s'élever entre le visiteur et Pansaniello.

— Ce n'est pas la voix du seigneur Giacomo, murmura-t-elle.

Elle entendit le bruit d'une lutte, puis le bruit que fait un corps qui tombe.

Elle frémit.

Pansaniello aurait-il tué cet homme ? se demanda-t-elle avec angoisse. Est-il donc vrai que le crime appelle le crime, et suis-je désormais condamnée à passer mes jours au milieu de mares de sang ?...

— Où est ce malhonnête Lodovico ? dit une voix sonore.

Vespera se retourna et jeta soudain un cri de terreur.

Un homme était là, devant elle, vêtu d'un manteau fripé et parsemé de trous, la moustache conquérante, l'air narquois, ressemblant traits pour traits à Lodovico d'Arezzo.

Elle frotta ses yeux comme pour les ouvrir plus grands, regarda autour d'elle d'un air égaré.

Son esprit se perdait en d'innombrables hypothèses.

Etait-ce l'âme de Lodovico qui revenait sur terre pour la terrasser de remords ?

Etait-ce un jeu ? Lodovico serait-il vivant ? Que signifiait ceci ?

L'inconnu, la main sur la garde de son épée, contemplait Vespera avec curiosité.

— Mais elle est fort jolie, murmura-t-il bien plus jolie que la petite Lucrezia ! Et moi qui l'appelais la vieille ! Ce Lodovico est décidément un heureux mortel, il n'est que juste qu'il perde au jeu.

Vespera, silencieuse, le regardait.

Elle sentait la folie l'envahir, ses tempes battaient fiévreusement.

(A suivre.)

L'affaire Landru

Paris, 14 janvier. — Landru a été amené mardi après-midi devant M. Bonin, juge d'instruction, et interrogé sur la disparition de sa huitième victime, Mme Léopoldine Barthélemy, veuve Jaume, couturière, âgée de quarante-deux ans, née à Nîmes, habitant rue des Lianes, à Paris. Elle travaillait rue de la Chine quand, en juillet 1917, elle connut Landru, qui se présenta à elle comme un ancien consul possédant de la fortune. Il l'emmena à Gambais fin décembre 1917, d'où elle ne sortit plus.

Le juge a entendu un témoin, la concierge de Mme Jaume, qui a raconté comment Landru, accompagné de son fils, actuellement sous les verrous, vint avec une voiture automobile déménager le mobilier de sa victime. L'inculpé n'a pas ouvert la bouche. Il a opposé un mutisme absolu à toutes les questions qui lui ont été posées.

Attaque d'un tramway par d'audacieux bandits

Toulon, 14 janvier. — Dans la matinée de mardi, sur la route des Sablettes, un tramway a été arrêté par des bandits de grands chemins, ayant le visage recouvert d'un masque. Ces individus tinrent en respect le wattman sous la menace de leurs revolvers, et pendant ce temps des complices, qui avaient pris place dans le tramway, bondirent sur le receveur et lui arrachèrent sa sacoche contenant une assez forte somme.

On suppose avoir affaire à une partie de la bande des cambrioleurs en automobile. Le wattman a, en effet, assuré que, leur coup effectué, les malfaiteurs se réfugièrent dans une auto stationnée à l'angle d'une route, et qu'ils partirent ensuite à une vive allure.

LA VIE SPORTIVE

Nos relations sportives avec nos anciens ennemis

Londres, 14 janvier. — Le Comité de football association a approuvé la proposition que l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande n'aient aucunes relations sportives avec l'Allemagne, la Hongrie, l'Autriche et tous les pays ayant eu des relations avec les puissances centrales.

HIPPISME

Courses à Vincennes

MARDI 13 JANVIER

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX D'AUTEUIL (au trot monté), 4,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Quoniam* (A. Morel), à M. J. Morel; 2e, *Quen-Mary* (C. Dupuy), à M. L. Escarpit; 3e, *Quinckness*, à M. L. Bellenger. Non placés : Quœsita (Jeandet), Quenza (Cnudde), Qualifat (P. Tardivon), Quintaine (M. A. Forcinal), Quiloa (E. Picard), Ancre-de-Salut (Métivier), Quand-Même (Tirard), Quinine (Auvray), Queen-Mab (M. E. Bertin), Quinola (M. Neveux), Quelle-Veine (Marty).

PRIX DE BAIS (au trot attelé), 4,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Queenly* (Bouley), au comte G. de Boisgalin; 2e, *Quolibet* (Hervé), à M. Saint-Laurs; 3e, *Quêteur* (Pentecôte), à M. C. Jeanne. Non placés : Quimperlé (M. L. Forcinal), Quisait (M. F. Capelle), Qui-Nhone (Th. Monsieur), Quand-Même (Leverrier), Quinte (V) (M. C. Ockhorst), Quasi-Pompon (Prosper), arrivé premier, a été distancé pour allure irrégulière.

PRIX DE CERCAY (au trot attelé), 4,000 fr., 2,300 mètres. — 1er, *Glaneuse* (le propriétaire), à M. C. de Wazières; 2e, *Prince* (M. P.-A. Viel), à M. P. Viel; 3e, *Passavant* (Bekker), à M. Thonney. Non placés : Pachuka (M. C. Thériat), Pentecôte (M. Faurand), Phœbus (M. J. Defontaine), Pavane (Dessause), Paladin (Cnudde), Petite-Amie (Courtade).

PRIX DE MONTFORT (au trot monté), 5,000 francs, 2,500 mètres. — 1er, *Nuncio-V* (Verzeele), à M. E. Grimoux; 2e, *Olivette* (Neveux), à M. Ad. Lebaudy; 3e, *Normandie* (Tirard), à M. L. Vautelet. Non placés : Prince (A. Sourroubille), Moissonneuse (L. Leroy), Nive (Olivier), Nicotine (Thevrey), Père-Léon (Cnudde), Oville (Bolvin), Ostende (M. C. de Wazières).

PRIX DE TOURS (au trot attelé), 7,000 fr., 2,900 mètres. — 1er, *Onward-Star* (le propriétaire), à M. J. Sourroubille; 2e, *Punta-Gorda* (Th. Monsieur), à M. J. Windels; 3e, *Devinette* (le propriétaire), à M. C. de Wazières. Non placés : Odelette (Pentecôte), Oïdium (Denis), Okahandja (M. L. Hémard). Durée : 1er, 4' 44"; 2e, 4' 46"; 3e, 4' 46" 2/5.

PRIX SALOMON (au trot attelé), 5,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, *Job* (Courtade), à M. A. Planchon; 2e, *Tapageuse* (le propriétaire), à M. C. de Wazières; 3e, *Oiry* (Simonard), à M. Thiéry de Cabanes. Non placés : Kinsacaise (H. Amar), Eglantine (M. A. Bourgeois), Ouragan (M. J. Sourroubille), Nilson (Cadichon).

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pel. 5 fr.
Quoniam	G	42 »	38 »
	P	22 »	10 »
Queen-Mary	P	34 »	16 50
Quickness	P	18 »	9 50
Queenly	G	177 50	66 50
	P	36 »	14 »
Quolibet	P	19 »	11 »
Quêteur	P	16 »	7 »
Glaneuse	G	35 50	18 »
	P	14 »	7 »
Prince	P	26 50	10 »
Passavant	P	14 50	7 »
Nuncio-V	G	26 50	13 50
	P	15 »	8 »
Olivette	P	26 »	12 50
Normandie	P	52 50	20 50
Onward-Star	G	19 50	10 »
	P	17 »	8 »
Punta-Gorda	P	39 »	17 »
Job	G	30 »	17 50
	P	17 »	8 50
Tapageuse	P	21 »	8 »

BOXE

LE MATCH FRED FULTON CONTRE FRANCK MORAN

New-York, 13 janvier. — Au cours d'un match de boxe de huit rounds, Fred Fulton, poids lourd, a battu Franck Moran aux points. Celui-ci s'est efforcé, dès le début, de mettre Fulton knock-out. Cette tentative a épuisé ses forces. Moran a porté un uppercut qui a fait chanceler son adversaire contre les cordes. Fulton a riposté rapidement, assénant plusieurs coups, serrant de près son adversaire. Quoique Moran eût l'air étourdi au huitième round, Fulton n'est pas parvenu à lui porter le coup de grâce.

FOOTBALL ASSOCIATION

CHAMPIONNAT MILITAIRE

L'équipe représentative du 144e R. I. rencontrera le jeudi 15 janvier, à 14 h. 45, au Stadium, l'équipe du 14e régiment d'artillerie de campagne.

DEMANDES DE MATCHES

SPORTING-ATHLETIQUE BORDELAIS demande matches pour ses équipes 1re et 2e pour le dimanche 18 courant. Ecrire d'urgence à M. Savignac, au siège du S. A. B., 3, rue des Trois-Conils.

LIGUE DU SUD-OUEST

En raison de la rencontre pour la Coupe de France entre la V. G. A. M. et le F. C. de Cette, dimanche prochain, à Bordeaux, les matches du championnat régional, équipes 1 et 2, qui devaient avoir lieu ce même jour, sont remis au 25 janvier. Toutes les rencontres suivantes sont également retardées d'un dimanche. Les championnats se termineront donc pour les équipes 1 et 2 le 29 février au lieu du 22; finale contre le vainqueur du groupe de Toulouse, le 14 mars.

FOOTBALL RUGBY

LA COUPE DE FRANCE

Le comité directeur de rugby vient d'adopter les propositions suivantes :

1o Le champion de France est tenu de ne pas prendre d'engagement pour le jour où se disputera le match qui mettra en présence l'équipe champion de France contre le reste de la France.

2o Si le champion de France a disputé la finale en dehors de chez lui, obligatoirement le match aura lieu dans sa ville; si, au contraire, il a disputé la finale sur son terrain, c'est le comité directeur qui désignera la ville.

La commission des calendriers devra fixer la date de ce match.

On sait que cette Coupe s'est disputée l'an dernier à Strasbourg et qu'elle se termina par un match nul entre le Stade Tarbais, champion de France, et le reste de la France.

FRANCE - IRLANDE SE JOUERA A DUBLIN

Dublin, 11 janvier. — Le match France-Irlande aurait lieu à Dublin, le 3 avril prochain.

DEMANDES DE MATCHES

BORDEAUX ETUDIANTS-CLUB (équipe 4) demande matches pour toute la saison, à partir du 8 février inclus. S'adresser à M. Duru, secrétaire de la commission de rugby, 42, rue du Maréchal-Joffre.

A. S. DU MIDI CONTRE S. B. U. C.

Dimanche, sur son terrain du Bouscat, le Stade bordelais U. C. rencontrera l'excellent quinze de l'A. S. du Midi. Après la victoire de ce dernier sur le B. E. C., et celle du Stade sur Dax, cette rencontre présentera un gros intérêt.

SAINT-GAUDENS CONTRE S. A. B.

Le S. A. B. qui a fait connaître aux sportmen bordelais les équipes de Perpignan, Béziers et de l'A. S. bayonnaise, va offrir à son fidèle public un nouveau régal. En effet, dimanche 18 janvier, le rival direct du Stade toulousain, l'« outsider » du Championnat de France, viendra matcher le S. A. B. Le Stade Saint-Gaudinois, dont les succès ne se comptent plus, déplace son équipe toute première.

ESCRIME

UN GALA D'ESCRIME

Le grand gala qui aura lieu jeudi au théâtre des Bouffes s'annonce comme un des plus brillants succès de la saison. A en juger par la forme des tireurs qui s'entraînent vigoureusement nous sommes assurés d'assister à de sensationnelles rencontres, où les chances, âprement disputées, répondront à n'en point douter à ce que les amateurs de belles armes en attendent.

Le concert sera aussi des plus attrayants, et les Aubert-Solans nous donneront la primeur d'une de leurs créations, qui ne manquera pas d'être très goûtée. Quant à Mlle Landrec et à M. Espirac, leur talent est trop connu et trop apprécié pour qu'il ne soit un gage de succès qui les attend.

La musique du 144e d'infanterie, sous la direction de son chef, M. le capitaine Watelle, prêtera son concours à cette brillante fête de l'épée.

CROSS - COUNTRY

C. A. BEGLAIS. — Jeudi soir 15 courant, à 20 h. 30, entraînement. Rendez-vous salle des Patriotes, rue Adolphe-Thiers, à Bègles. Présence indispensable.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

14 JANVIER 1919

Le Conseil suprême interallié fixe le nombre de délégués de chaque nation à la Conférence de la paix.

En France, rentrée du Parlement.

Le lendemain de la proclamation de la République par la Chambre luxembourgeoise, le gouvernement du grand-duché annonce l'avènement au trône de la princesse Charlotte-Aldegonde.

Le paquebot français « Chaouia » coule sur une mine, près du détroit de Messine. Cinq cents victimes.

ELECTIONS SENATORIALES

Remerciements

M. Veyrier-Montagnères adresse aux délégués sénatoriaux la lettre suivante :

« Messieurs les Délégués sénatoriaux,

» Je remercie ceux d'entre vous qui, quoique en nombre insuffisant pour former une majorité, m'ont donné le 11 janvier le témoignage de leur confiance en me plaçant en un bon rang parmi mes honorables compétiteurs.

» Conseiller général et maire, je reste, aujourd'hui comme hier, absolument dévoué aux intérêts girondins. »

Mort de M. A. Saint-Germain

Nous apprenons le décès de M. Amédée Saint-Germain ancien conseiller municipal de Bordeaux, délégué aux fonctions d'adjoint à l'état civil, ancien conseiller d'arrondissement, puis conseiller général du 6e canton.

M. Saint-Germain avait échoué avec les autres candidats de la liste socialiste aux récentes élections du 30 novembre 1919. A l'Assemblée départementale, également, il avait été remplacé, le 21 décembre dernier, par M. Pradet.

Vice-président du Comité girondin de protection des orphelins de l'armée, homme privé amène et obligeant, M. Saint-Germain s'était acquis de nombreuses amitiés. Il était né dans la Gironde, à Saint-Vincent-de-Paul, le 15 juillet 1855.

Légion d'honneur

Le « Journal officiel » du 9 janvier courant publie la nomination posthume, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, du capitaine aviateur Georges Flouch, commandant l'escadrille 226. Cette nomination est accompagnée de la citation suivante : « A fait preuve depuis sa prise de commandement de l'escadrille du plus grand courage, se réservant toujours les missions les plus périlleuses. Est tombé glorieusement au cours d'une mission photographique le 28 avril 1918. A été plusieurs fois cité. »

Médaille de la Reconnaissance française

La médaille de bronze de la Reconnaissance française a été conférée à :

M. Firmin Cabrolie, à Bordeaux, propriétaire à Listrac, directeur bénévole du service départemental de placement des travailleurs.

Mlle Aguirre, à Saint-Jean-Pied-de-Port, infirmière bénévole à l'hôpital militaire de Bayonne.

Mlle Alaux, sœur Albertine, à Perpignan.

Mme Benévent, née Nougaro, à Argelès-Gazost.

Mme de Bersancourt, née Lanoire, à Pau.

Mlle Frick, à Angoulins-sur-Mer.

Mme Lambert, née de Prud'homme, à La Rochelle.

Mme Lissar, née Harriague, à Hasparren.

Mme Neau, née Drovant, à Saint-Jean-d'Angély.

M. Sainmartin, à Périgueux.

Mme Vic, née Maignieu, à Saint-Sébastien.

Beaux-Arts

M. Marius Gueit est un portraitiste fidèle, ému et heureux de la lande. Il la connaît bien, sous tous ses aspects; il l'aime, et il sait la traduire. La sérénité mélancolique des étangs au crépuscule, les échappées sur les rives, la masse des pins ombreux, le rôle de l'arbre uniforme et pourtant multiforme dans le décor, la poésie saine et tendre des verts sur les sables, etc., sont des thèmes chers à l'artiste, où sa sincérité s'éploie avec une abondance robuste.

Cette exposition, très remarquée des amateurs, est une des plus réussies et des plus complètes que nous ait données M. Marius Gueit. Petites et grandes toiles sont au point et d'un accent personnel.

Renversée par un camion automobile

Mme veuve Mario Favreau, domiciliée rue Nauville, 44, a été renversée mardi rue Sainte-Catherine par un camion automobile que conduisait M. François Bernardo, 72, rue Fonfrède. Relevée aussitôt, Mme veuve Favreau, qui était contusionnée au côté droit, a été trasportée à l'hôpital Saint-André. Son état est heureusement peu grave.

Nos bons pickpockets

Ils réussissent parfois de jolies opérations qui leur permettent de se promener tranquillement, pendant quelques jours, la canne à la main.

La journée de mardi n'a pas été très fructueuse pour nos tire-laine. On ne signale, en effet, qu'un petit vol commis au préjudice de Mme Alice Delpierre, tailleuse, demeurant au Bouscat, 11, rue Lorta. Cette dame se trouvait dans un grand magasin de la rue Sainte-Catherine, quand elle fut victime d'un vide-gousset inconnu, qui lui enleva son porte-monnaie renfermant une soixantaine de francs.

C'est maigre comme butin: Tout de même, ce pickpocket a pu se dire, comme Titus : « Je n'ai pas perdu ma journée ! »

Le drame des docks

A LA RECHERCHE DES DEUX ECUMEURS NOYÉS

Depuis quelques jours, on explore le bassin n. 1 des Docks dans lequel le gardien de marchandises Jauriberry aurait jeté les deux écumeurs qu'il venait de tuer. Les investigations faites sont demeurées sans résultat.

Les recherches vont continuer.

Au Palais

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. DUBOIS DE LHERMON, président.

LE SUCRE CHER

Deux courtiers de la Dordogne avaient, l'an dernier, demandé à un épicier des Basses-Pyrénées de leur procurer du sucre qu'ils s'offraient à payer jusqu'à 6 francs le kilo. L'épicier leur livra du sucre (qu'on a dit provenir de la contrebande) au prix de 5 fr. 50 le kilo.

Lorsqu'un peu plus tard l'un des courtiers revendit une partie de ce sucre, au prix fort naturellement, le parquet de Nontron fit ouvrir une instruction : le tribunal correctionnel, saisi de l'affaire, condamna, pour spéculation illicite, ce courtier à **huit jours d'emprisonnement** et 300 francs d'amende; l'autre courtier et l'épicier, chacun à 300 francs d'amende.

Sur appel a minima du parquet général, la quatrième Chambre de la Cour a prononcé ces élévations de peine :

Le premier courtier est condamné à **huit jours d'emprisonnement** et 1,000 francs d'amende; le second courtier à 600 francs d'amende, l'épicier à **mille francs d'amende.**

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. Fourcaud, vice-président.

UN DETOURNEMENT DE 20,000 FRANCS

Un de nos concitoyens ayant chargé un jeune homme de vingt-six ans d'acheter pour son compte, à Paris, un camion automobile, lui confia une somme de 20,000 francs. Las d'attendre la livraison de la voiture, il fit prendre des renseignements, et sut que son mandataire menait joyeuse vie dans la capitale; la plus grande partie de la somme avancée lui avait servi à faire la fête.

Arrêté et ramené à Bordeaux, le jeune homme, qui appartient à une excellente famille de la région, a comparu devant le tribunal correctionnel : il a été condamné à **un an d'emprisonnement** avec sursis, à 500 francs d'amende, à la restitution des 20,000 francs et à 50 francs de dommages-intérêts.

— Le débitant Emile Léony, cinquante-quatre ans, établi non loin de Saint-Sulpice, a été condamné à **deux mois d'emprisonnement** pour recel de bougies, jerseys, etc., provenant de vols commis dans l'ancien camp américain.

Les plus confortables autos de location sont chez FAULKNER, 30, rue St-Maur. Tél. 3516

Sur les bonnes tables :
PRIOR
« Roy des Mousseux »
« Mousseux des Roys »
Entrepôt Général : NANTES

Informations

Examens de capacité professionnelle

A la suite des examens qui ont eu lieu, le 23 décembre dernier, pour l'obtention du certificat de capacité professionnelle (couture), ont été déclarées admises, les jeunes filles dont les noms suivent :

Mlles Cécile Lacrouts, au Bouscat; Jeanne Fouga, à Bordeaux; Anne-Marie Lasserre, à Gradignan; Clotilde Leude, à Yvrac.

Retraites ouvrières et paysannes

Au moment du renouvellement des municipalités, le préfet de la Gironde croit devoir rappeler aux maires des communes que les dispositions de la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes doivent être appliquées régulièrement.

Tous les salariés gagnant moins de 5,000 fr. doivent être inscrits comme assurés obligatoires, avoir leur carte annuelle et faire leurs versements, ainsi que les patrons qui les occupent.

Depuis l'application de la loi des retraites, il a été liquidé en Gironde 31,317 pensions, et il a été accordé aux veuves et aux orphelins 3,101 allocations, représentant une somme de 653,103 francs.

Le nombre des assurés inscrits en Gironde à la date du 1er janvier est de 257,945, et les sommes recueillies sur les cartes annuelles et versées aux caisses d'assurance s'élèvent à la somme de 5 millions 316,312 fr. 10.

Le bureau du service départemental des retraites ouvrières et paysannes de la Gironde, 46, rue de la Devise, sont ouverts au public tous les jours, de huit heures et demie à midi et de quatorze heures à dix-huit heures et demie.

Des notices et tracts à l'usage des assurés sont tenus gratuitement à la disposition du public, ainsi que tous renseignements utiles.

Communications

CHEMINS DE FER

PARIS A ORLEANS (gare de Bordeaux-Bastide). — La gare de Bordeaux-Bastide acceptera, les mercredi 14 jeudi 15 et vendredi 16 janvier :

1o Les marchandises destinées au réseau du Nord, par expédition de 300 kilos au maximum, se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 1 B à 400 B;

2o Les marchandises à destination de Paris-Yvry, par expédition de 1,000 kilos au maximum, se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 26,001 B à 27,000 B;

3o Les marchandises pour les autres destinations, par expédition de 1,000 kilos pour le réseau P. O. et 300 kilos pour les autres réseaux, se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 37,001 B à 37500 B, non compris, bien entendu, celles à destination de Paris-Ivry et du réseau du Nord, convoqués spécialement ci-dessus.

GROUPEMENTS CORPORATIFS

EMPLOYES DE LA GIRONDE. — Jeudi 15 janvier, à 8 h. 45 du soir, dans la salle de Guyenne, 5, rue Combes, M. Brouillard donnera sa conférence mensuelle sur la législation ouvrière.

UNION FRATERNELLE DES PORTEURS DE PAIN. — Dans sa réunion du jeudi 8 janvier, l'Union a nommé son bureau pour 1920 comme suit : Président, M. Dupeyrat; vice-président, M. Sage; secrétaire général, M. Champaloux; secrétaire adjoint, M. Bergey; trésorier général, M. Bristaud; trésorier adjoint, M. Cazala.

SABOTIERS GALOCHIERS DE LA GIRONDE. — Assemblée générale dimanche 18 janvier, à 2 h. 30. Tous les ouvriers sabotiers, monteurs, coupeurs, pareurs, finisseurs de Bordeaux et banlieue, syndiqués et non syndiqués, sont priés d'y assister.

ASSOCIATIONS DIVERSES

UNION DES BEARNAIS ET BASQUES. — Réunion générale du trimestre, samedi 17 janvier, à l'Athénée, à 8 h. 30 du soir.

COMMIS ET COMPTABLES DE LA GIRONDE. — Réunion du conseil syndical le dimanche 18 courant, à 9 heures du matin, à l'Athénée municipal.

Le Syndicat organise pour le 15 février 1920, une fête-banquet à la villa Grisélidis, 195, rue de Saint-Genès, Bordeaux.

Le nombre de couverts étant limité, prière de retirer d'urgence les cartes du banquet au siège du Syndicat, 13, place Puy-Paulin (3e étage), et chez les camarades dont les noms suivent : Albert Léon, cours de l'Argonne, 59; Zimmerman, 338, cours de la Somme; Lavielle, 64, rue du Hautoir; Prach, 34, rue Barada; Giron, 47, rue Léonville, Talence.

GROUPEMENTS MUTUALISTES

UNION FRATERNELLE DE SECOURS MUTUELS DES OUVRIERS CONFISEURS, DISTILLATEURS, CHOCOLATIERS. — Réunion générale trimestrielle dimanche 18 courant, à 15 heures, au siège social, Athénée municipal.

LES FRANCS MUTUALISTES. — Assemblée générale le dimanche 18 janvier 1920, à 3 heures du soir, à l'Athénée municipal.

COURS ET CONFERENCES

FACULTE DE DROIT. — Cours public de droit international, M. Boeck, professeur. — Leçon du jeudi 15 janvier, à 5 h. 30 : « La liberté des mers et la piraterie. »

FACULTE DES LETTRES. — Conférence d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest. Professeur, M. Courteault. — Leçon du jeudi 15 janvier, à 3 h. 30 : « La guerre aux Pyrénées occidentales sous la Révolution et le Premier Empire.

Sciences auxiliaires de l'histoire. Professeur, M. Halphen. — Leçon du jeudi 15 janvier à 5 h. 15 : « Les chroniqueurs français du Moyen-Age. » — Eginhard.

EMPLOYES DE COMMERCE DE BORDEAUX. — MM. les membres honoraires et actifs sont invités à assister à la conférence qui sera faite le jeudi 15 courant, à 20 h. 30, 6, rue des Trois-Conils. M. Alfred Berran, membre de la Compagnie des experts-comptables de Paris, traitera le sujet suivant : « La Renaissance économique de la France; la Comptabilité et les Comptables. »

CONFERENCE DE M. DE SENECHAL. — L'Association des camarades de combat (Amicale des poilus), pour continuer la série de conférences récemment inaugurée qu'elle se propose de donner à Bordeaux, vient d'inviter son président général, M. de Sénéchal, à faire une conférence dans notre ville.

Elle aura lieu vendredi 16 courant, à l'Athénée, à vingt heures trente. Sujet : « Le rôle des combattants, le présent et l'avenir ». Les anciens combattants sont spécialement invités. Entrée gratuite.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 14 janvier

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Minima de la nuit	11.0	»	»	
8 heures du matin	12 5	777.5	Tr. nuag.	N.-N.-E,
Midi	13 5	777.5	Dito.	N.-E.
Maxima du jour	14.0	»		

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Mercredi, à huit heures. « Salammbô ».

Vendredi, en soirée de gala, « le Barbier de Séville ». Le chef-d'œuvre d'esprit et de grâce de Rossini sera interprété par M. Francell (de l'Opéra-Comique), Mlle Brothier (de l'Opéra-Comique), M. Raynal (de l'Opéra-Comique), M. José Théry (du Trianon-Lyrique), et M. Bouxman (du Théâtre de Nice).

A la leçon de chant, M. Francell chantera l'air célèbre de Suzanne de Paladilhe; Mlle Brothier, l'Eclat de rire de Manon Lescaut, d'Auber, et M. Raynal, la Berceuse, de Mozart.

Samedi, « Faust », en remplacement de « Guillaume Tell », retardé à la semaine prochaine.

Dimanche, en matinée, « Salammbô »; en soirée, « Carmen ».

Location ouverte jeudi matin pour tous ces spectacles.

APOLLO

Jeudi en matinée, spectacle demandé, « la Cocarde de Mimi Pinson ». Jeudi en soirée, vendredi, samedi, trois galas de « la Belle Hélène », avec André Chambon, Mlle Maud Deloor. Dimanche en matinée, « Rip ». Dimanche et lundi en soirée, « Susie ». Mardi, première de « le Cœur et la Main ». On loue au hall de l'Apollo. Téléphone 31-17.

BOUFFES

Jeudi en soirée, grand tournoi d'escrime, avec le concours de la musique militaire. Vendredi, samedi et dimanche, « Amour et Cinéma », par la troupe du Théâtre Déjazet, de Paris. « Amour et Cinéma » est le plus gai, le plus follement amusant des spectacles. On loue au hall de l'Apollo. Jeudi 22, « Souris d'Hôtel », par la tournée Charles Baret.

TRIANON

Mercredi et jeudi soir, deux dernières représentations de l'immense succès « la Belle Aventure », avec sa brillante distribution: Mmes Jane Lobis et Musset, MM. Harley et Guise dans les rôles principaux. Se hâter de louer pour la plus délicieuse des comédies. Jeudi, à 3 heures, 4e concert Gaspard-Ramat. Vendredi, le célèbre vaudeville: « Vous n'avez rien à déclarer ? »

SCALA

Présentée dans un charmant décor et habillée de costumes irréprochables, « Phi-Phi » soulève tous les soirs les ovations d'un public nombreux, qui fait fête à la troupe d'élite qui en assure l'interprétation. Location sans frais.

ALHAMBRA

Une opérette en un acte, « Carmencilla », remplace cette semaine à l'Alhambra la traditionnelle revue. C'est l'histoire de la fille d'Escamillo, le toréador aimé de Carmen, que son père veut marier contre son gré et qui parvient en fin de compte à épouser le mari de son choix. Sur le livret, qui est de M. Jean Valmy, M. Joyeux, chef d'orchestre de l'Alhambra, a écrit une partition d'inspiration allègre, d'écriture aisée, dont le public a fort apprécié la fantaisie et la fraîcheur. Trois artistes de l'Alhambra, Mme Chabry, MM. Ramos et Verva, donnent de cette opérette une interprétation très satisfaisante. Un nouveau venu à ce théâtre, M. Carrié, fait apprécier la justesse d'une voix bien timbrée, qui lui a valu les honneurs du bis.

Tous les soirs, sur la scène, et jeudi en matiné, « Carmencilla », opérette de J. Valmy et musique de M. Joyeux, interprétée par des artistes d'élite.

Au cinéma, en supplément du programme, match Carpentier-Mac Closkey.

ALCAZAR

Samedi 17 et dimanche 18 janvier, 3 représentations de « Mignon ». L'œuvre importante de Michel Morphy sera agréablement jouée par toute la vaillante troupe, si populaire.

THEATRE-FRANÇAIS

Tous les jours, en matinée et en soirée, attractions : Les Looping, acrobates hors de pair : « Two Aérial beautis »; merveilleuse fantaisie aérienne. — Cinéma : « La Bruyère blanche », drame de la mer; Charlot soliste, le roi du rire; Actualités. Location sans frais. Téléphone 17-55.

SAINT-PROJET-CINEMA

Tous les jours, « le Crime de Sylvestre Bonnard », d'Anatole France. Salle chauffée.

LA BONBONNIERE (ex-Aquitaine)

M. et s., Cupidon veille, Triangle jaune (épis.).

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Jeudi : « La Lanterne rouge »; Par amour, int.

SKATING

Jeudi 15 janvier se disputera, sur la piste, une course entre patineurs et cycliste. Samedi et dimanche, matinée avec bal à grand orchestre.

SPECTACLES du 14 janvier

GRAND-THEATRE. — 8 h. : Salammbô.
APOLLO. — 8 h. 30 : La Belle Hélène.
BOUFFES. — 8 h. 30 : Cœur de Française.
TRIANON. — 8 h. 30 : La Belle Aventure.
SCALA. — 8 h. 30 : Phi-Phi.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Carmencilla.
ALHAMBRA-DANCING. — Mercredi, Thé tango.
SKATING-PALACE : Patinage et Bal, à 8 h. 30.

PAR LEUR FLOU enveloppant et naturel, les Postiches artistiques des Salons de Beauté COMŒDIA (Mon J. DAVER) sont l'auréole élégante des plus séduisants visages. Téléph. 24-79.

CLINIQUE SPECIALE DES YEUX
30, rue du Parlement-Sainte-Catherine, 30
8 h. à 11 h., Consultons popul.res
1 h. à 3 h., Consultons partic.res
8 h. à 20 h., Accidts oculaires
On peut prendre rendez-vous par lettre ou tél. 41-84.

GOUDRON ROBERT TONIQUE — DANS TOUS LES CAFÉS — J. FRANC, Bergerac & BORDEAUX

PLUS DE CHEVEUX GRIS, PLUS DE TRACAS POUR LES NUANCES. Avec LE COLORAT, teinture inoffensive à base de henné, on obtient toutes les couleurs. Se vend et s'applique par des spécialistes chez le seul dépositaire : HENRY, 46, cours du Chapeau-Rouge, Téléphone 10.71, Bordeaux.

Crème POUR CHAUSSURES Eclipse

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

ÉVITEZ la GRIPPE par Glyco-Phénique DÉCLAT en gargarismes

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux). PENDULES CARILLONS WESTMINSTER

ÉTAT CIVIL

DECES du 13 janvier

Marie Bouyssou, 10 ans, rue des Terres-de-Borde, 20.
Mme Glady, 29 ans, r. Sanche-de-Pommiers, 13.
Marie Cadaugade, 37 ans, rue Cazalis, 9.
Veuve Valmary, 57 ans, rue Lafiteau, 5.
Abel Beauvais, 69 ans, rue d'Arès, 25 bis.
Louis Deschamps, 69 ans, rue Bardineau, 4.
Veuve de Foy, 75 ans, rue de la Benauge, 36.
Mme Sartre, 77 ans, cours du Médoc, 142.
Veuve Stellet, 85 ans, rue Judaïque, 171.

DEUIL Immédiat ROBES MANTEAUX, CHAPEAUX
A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo. Téléph. 1017

CONVOI FUNÈBRE Les familles Bouyssou, Laffitte et Magot ont la douleur de faire part du décès de

Michelle BOUYSSOU,

leur fille, petite-fille, nièce et cousine.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Frères-Bonie, 20, **jeudi 14 janvier**, à 7 h. 45. Départ du convoi à 8 heures.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Marcel Saint-Germain et leurs enfants, M. Georges Saint-Germain, M. et Mme Amédée Saint-Germain, M. Jean Saint-Germain, les familles Labarbe, Hodie et Boutinon prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Amédée SAINT-GERMAIN,

ancien conseiller général,
ancien conseiller municipal,
retraité de la Cie des Chemins de fer du Midi,

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **jeudi 15 janvier.**

On se réunira à la maison mortuaire, 83, rue Fieffé, à une heure trente, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme M. Gravey, les familles Guichard, Gravey et Lugaray prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. André GRAVEY,

leur fils, petitfils, neveu et cousin, qui auront lieu le **vendredi 16 janvier**, en l'église Notre-Dame des Chartrons.

On se réunira à la maison mortuaire, 106, rue Camille-Godard, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve J. Mengardon, les familles Mengardon, Laussu, Puybonnieux et Besse prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. J.-M. MENGARDON,

leur époux, frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu le **15 janvier**, dans l'église Ste-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 24, cours d'Aquitaine, à une heure et demie, d'où le convoi partira à une heure trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Henri Labarre et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve H. LABARRE,

leur mère, belle-mère et grand'mère, qui auront lieu le **vendredi 16 janvier**, en l'église Saint-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, 50, rue Notre-Dame, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

REMERCIEMENTS M. et Mme Berland, M. et Mme Adrien Hostein, Mme veuve Lubert, Mme veuve Bonneval et ses enfants, M. et Mme Gabriel Hostein et leurs enfants, M. Talabot et sa famille, Mme veuve Michaud, M. et Mme Bernard Lafond et leurs enfants, docteur Jaroslawsky et son fils remercient leurs amis et connaissances qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Antoine BERLAND,

ainsi que les personnes qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Pompes funèbres génér. (Serv. de la banlieue).

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme Clary de Saint-Hubert, Mlle Edith Clary de Saint-Hubert, les familles Beaudon, Hierthès, de Calbiac, Inderbitzin, Pinaud, Lafon, Beliot et de Saint-Hubert remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Edouard CLARY de SAINT-HUBERT,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à dix heures, **le vendredi 16 janvier 1920**, dans la primatiale Saint-André sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Billot et leur fils, M. et Mme Piboyeux et leurs familles remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre PIBOYEUX,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite en l'église Saint-Augustin, le **vendredi 16 janvier**, à neuf heures.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Claverie (d'Arcachon) et Beynard (de Bordeaux) remercient bien sincèrement les personnes qui lur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Aristide CLAVERIE, voilier,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite le **samedi 17 janvier**, à huit heures, dans l'église Saint-Ferdinand d'Arcachon, sera offerte pour le repos de son âme.

ANNIVERSAIRE Toutes les messes qui seront dites le **jeudi 15 janvier**, en l'église Notre-Dame, seront offertes pour le repos de l'âme de

M. Michel-Gabriel-Morancé ROLLAND.

La famille assistera à celle de dix heures.

Chronique Régionale

DORDOGNE

PERIGUEUX

Les bras croisés

Dans la feuille socialiste de lundi, une note informait les cheminots que dans une réunion, le soir, salle Portas, on discuterait des mesures à prendre au sujet de la Compagnie.

Une quinzaine d'ouvriers des ateliers, parmi lesquels trois conseillers municipaux, avaient eu une mise à pied de quinze jours. La Compagnie voulant la discipline chez elle, une grève des bras croisés a été votée par acclamation à la réunion de lundi soir et le lendemain mardi elle a commencé.

A l'issue de la réunion, un millier de manifestants sont allés devant la maison de M. Gely, ingénieur chef des ateliers.

M. Bloch, ingénieur en chef de la Compagnie d'Orléans à Paris, est arrivé mardi matin à Périgueux; il a aussitôt donné l'ordre de faire fermer les ateliers.

La troupe et la gendarmerie se tiennent prêtes à toute éventualité, car, à 11 heures, quatre révocations avaient déjà été prononcées, parmi lesquelles celles de deux conseillers municipaux que, pour l'instant, nous ne désignerons pas. D'après des renseignements que nous possédons de source très sûre, d'autres révocations auront été prononcées quand paraîtront ces lignes.

Nous croyons savoir d'autre part que de très importantes et très graves décisions vont être prises incessamment qui amèneront enfin le calme, si ardemment désiré par les Périgourdins qui ne demandent qu'à travailler en paix.

AUGMENTEZ VOS RESSOURCES en profitant des nouveaux tarifs de Rentes viagères les plus avantageux, appliqués par « LE PHENIX », Compagnie française d'assurances sur la vie (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat). Siège social à Paris : 33, rue Lafayette. Agents généraux dans tous les arrondissements : A Bordeaux, MM. Philippon et Balaresque, 2, cours Tournon; à Libourne, M. Marès, 26, rue Jules-Simon.

BOURSE DE PARIS

du 13 janvier

BULLETIN FINANCIER

Tendance ferme dans la grande majorité des cas et activité très grande sur les valeurs internationales. Au parquet, c'est le Rio qui reprend son rôle de leader, et en coulisse la Mexican Eagle attire plus spécialement l'attention de la spéculation. On doit souligner la hausse des sucres, de la Jagersfontein, des valeurs de caoutchouc et des coloniales. Mexicaines soutenues. Mines d'or et territoriales fermes. Egyptiennes demandées. Russes meilleures. Produits chimiques réalisés.

MARCHE OFFICIEL

FONDS D'ETATS. — 5 %, 88 50; 4 % 1917, 71 25; 4 % 1918 libéré, 70 90; 3 %, 57 75; amortissable, 71 55; Obl. Ch. fer Etat, 345; Annam, Tonkin 1896, 56 25; Afrique Occid. française, 335; Tunis 1892, 316 50; Maroc 1914, 414; Argentine 1896, 94 50; 1907, 680; Brésil 1889, 83; 1911, 291; Chine 1895, 115 50; 1903, 423; Egypte unifiée, 124; privilégiée, 103 40; Espagne, 176; Hellénique 1881, 48 25; Italie, 60; Japon 1905, 130 25; 1907, 110; 1910, 99; Bons 1913, 860; Maroc 1904, 470; 1910, 452; Russie 1867-69, 30; 1880, 30; 1889, 30 50; 1901, 30 75; 1894 (17 fr. 50 de r.), 28; 1896, 28; 1906, 46; 1909, 36 75; Serbie 1895, 51 50; Dette ottomane unifiée, 69 90; Haïti 1896, 450.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Actions). — Banque de France, 5,595; Banque de Paris, 1,420; Compagnie algérienne, 1,900; Comptoir d'Escompte, 998; Crédit lyonnais, 1,450; Crédit mobilier, 512; Société générale 701; Banque française, 289; Banque de l'Union parisienne, 1,179; Banque de l'Indochine, 2,210; Banque nationale du Mexique, 473; Banque ottomane, 660; Foncier égyptien, 1,010.

CHEMINS DE FER (Actions). — Bône-Guelma, 510; Est, 670; Paris-Lyon-Méditerranée, 714; Orléans, 905; Andalous, 550; Saragosse, 605.

VALEURS DIVERSES (Actions). — Azote, 720; Cie des Métaux, 1,200; Cie génér. des Eaux, 1,130; Cie génér. trans. ordin., 602; prior., 575; Messageries Marit. ordin., 685; prior., 649; Métropolitain, 380; Omnibus de Paris, 432; Sels Gemmes, 210; Société civile Suez, 3,780; Suez, Parts fondateurs, 2,535; Panama, 183 50; Procédés Thomson-Houston, 910; Aciéries de France, 864; Chantiers et Ateliers de la Gironde, 900; Chargeurs Réunis, 1,930; part, 2,990; Cie du Boléo, 865; Creusot, 3,340; Etablissements Decauville, 320; Tréfileries du Havre, 228; Gaz et Eaux, 315; Mines de Malfidano, 572; Penarroya, 1,504; Phosphates de Gafsa, 1,420; Printemps ordin., 555; Say ordin., 1,058; Distribution Parisienne, 570; Electricité de Paris, 486; Briansk ordin., 260; Rio-Tinto ordin., 2,025; Sosnowice, 1,151; Naphte Russe, 400.

OBLIGATIONS FRANÇAISES (Villes). — Paris 1865, 549 50; 1875, 475; 1876, 464; 1892, 233; 1894-96, 230 50; 1898, 275; 1899, 251; 1904, 275; 1905, 327; 2 3/4 1910, 242; 3 % 1910, 255; 1912, 210.

CREDIT FONCIER. — Communales 1879, 420; 1880, 458; 1891, 272; 1892, 309; 1899, 303; 1906, 337; 1912, 180; 1917 libérée, 320; non libérée, 310.

Foncières 1879, 456; 1883, 310; 1885, 308; 1895, 316 25; 1903, 351; 1909, 189; 3 ½ 1913, 365; 4 % 1913, 415; 1917 libérée, 320; non libérée, 310.

CHEMINS DE FER. — Bône-Guelma, 294 50; Est 4 %, 381; 3 %, 306; nouv., 300; 2 ½, 280; Midi 3 %, 301; nouv., 304; Nord 4 %, 375; 3 %, 300 nouv., 300; Orléans 3 %, 312; 1884, 298; 2 ½, 298; Ouest 3 % 291; nouv., 302; Paris-Lyon-Médit. 34 50; fusion, 302 50; 2 ½, 275; Sud de la France, 260 50.

DIVERSES. — Banque hypoth. de France (remb. à 1,000 fr.), 490; 1881, r. à 500 fr., 316 50; Cie génér. des Eaux, 365; Cie centrale du Gaz, 425; Messageries Marit., 373; Suez 3e série, 385; Omnibus de Paris, 331; Voitures de Paris, 300.

OBLIGATIONS ETRANGERES (Chemins de fer). — Andalous, 1re série fixe, 534; 2e série fixe, 469; Asturies 1re hyp., 525; 2e hyp., 475; Cacérès variable, 319; Nord-Espagne 1re hyp., 562; 2e hyp., 516; Pampelune, 530; Barcelone prior., 572; Portugais nouv. de 2e rang, 88; Lombardes anc., 126; nouv., 124; Saragosse 1re hyp., 469; 2e hyp., 425; Central Pacific, 473; New-York New-Haven, 500; Chicago, 486.

DIVERSES. — Crédit Foncier Egyptien, 3 ½ 410; 4 %, 451.

VALEURS EN BANQUE

OBLIGATIONS. — Haïti (Bons de coup.), 3 50; Ville de Madrid 1868, 145.

ACTIONS. — Bruay, 2,295; Malacca ordinaire, 272; Boryslaw, 220; Lianosoff, 369; Spies Pétroléum, 32; de Beers ordinaire, 1,415; preferred, 544; Jagersfontein, 323; Tharsis, 173; Cape Copper, 96; Chino Copper, 426; Ray Consolidated Copper, 234; Spassky Copper, 51 50; Utah Copper, 875; Butte et Supérior, 314; Vieille-Montagne, 1,755; Platine, 674; Shansi, 61; Balia, 414; Kinta part.

MINES D'OR. — Chartered, 44; Goldfields, 91 25; Moderfontein B. 403; Rand Mines, 174 50; Robinson Gold, 29.

BOURSES DU COMMERCE

COURS DES CHANGES

Paris, 13 janvier.	Crs norm.	Vaut
Livre Anglaise	25 22	41 86
Peseta Espagnole	0 92	2 12 1/4
Florin Hollandais	2 08	4 20
Lire Italienne	1 »	0 83
Dollar Américain	5 15	11 20
Franc Suisse	1 »	1 98
Couronne Danoise	1 39	2 02 1/4
Couronne Suédoise	1 39	2 36
Couronne Norvégienne	1 39	2 20
Franc Belge	1 »	1 » 1/4

BOURSES ETRANGERES

A Madrid, 100 francs français valent 47 60.
A Barcelone, 100 francs français valent 47 40.
Buenos-Ayres, 62 3/4; Rio-de-Janeiro, 17 27/32; Valparaiso, 12 27/32.

BOURSE DE NEW-YORK. — Le 13 janvier, change sur Londres, 3 70 50; sur Paris, 11 20.

N.-B. — Les cours, recettes et stocks de la veille sont indiqués entre parenthèses après ceux du jour.

CAFES. — New-York, 13 janvier. — Disponible, 16 ¼ (16 7/8).

Le Havre, 12 janvier. — Terme. Clôture : janvier, 244 (245); février, 245 50 (242 50); mars, 241 50 (242 50); juin, 231 (232); août, 225 50 (226 50). — Ventes du jour, 1,000 sacs.

CEREALES. — Avoines. — Chicago, 13 janvier. (Au bushel en cents) : sur mai, 81 1/4 (82 7/8); sur juillet, 75 (76 3/4).

Bordeaux, 13 janvier (marché du mardi) : Poitou grises disponibles, 90 fr. les 100 kilos gare Bordeaux; janvier, 90 à 92 fr. gare départ. — Algérie : disponible, 84 à 85 fr., quai Bordeaux; janvier-février, 87 c. a. f. Bordeaux. — Amérique : Clipped, 87 fr., magasin Bordeaux.

Blés. — Buenos-Ayres, 12 janvier. — Février, 14 05 (14); mars, 14 06 (14 05).

Rosario, 12 janvier. — Janvier, 13 35 (13 75).

Farines, blés, sons et seigles. — Bordeaux, 13 janvier. — Marché du mardi, à la taxe.

Maïs. — Chicago, 13 janvier. (Au bushel en dollars et cents) : sur janvier, 137 1/4 (139 1/4); sur mai, 132 5/8 (134 ½); sur juillet, 130 7/8 (133). Bordeaux, 13 janvier. — Marché du mardi : Roux de pays, 84 à 85 fr. les 75 kilos départ. — Plata roux disponible, 79; reventes, 77. — Blanc disponible, 80 à 81 fr., le tout aux 100 kilos logés quai Bordeaux.

Buenos-Ayres, 12 janvier. — Aux 100 kilos en dollars papiers et centavos : janvier, 6 65 (6 70); février, 6 75 (6 80).

Rosario, 12 janvier. — Janvier, 6 10 (6 05).

RESINEUX. — Londres, 13 janvier. — Térébenthine, en nouvelle hausse : disponible, 192 ½ (187); février-avril, 194 ½ (189 ½); mai-août, 184 1/4 (179). — Résines : française B.-F., 45-6; F.-G., 51-6; H.-M., 53; N.-W.-W., 60; américaines B.-F., 52-6; F.-G., 54; H.-M., 66; N.-W.-W., 70.

Savannah, 13 janvier. — Térébenthine, 183 1/4 à 185 (—). — Résine K.-W., 21 75 à 22.

New-York, 12 janvier. — Térébenthine, 190 sh.

SUCRES. — Londres, 13 janvier. — Java blanc juillet-août, 63 (—).

Paris, 13 janvier. — Pas de ventes signalées à la Chambre syndicale. — Stock des sucres à Paris le 12 janvier : 151,083 sacs contre 151,482 la veille.

CHRONIQUE MARITIME

DEPART DU « CAP-ORTEGAL »

Le paquebot « Cap-Ortegal », naviguant sous pavillon interallié, et confié en gérance à la Compagnie des Chargeurs-Réunis, qui était amarré aux appontements de Pauillac, a appareillé mardi, à 21 heures, à destination de Dakar.

Le « Cap-Ortegal » a embarqué 200 passagers de chambre, la plupart des fonctionnaires, et 500 soldats sénégalais. Egalement, un chargement de 5,000 tonnes de briquettes pour le compte de l'Etat.

NAVIRES EN AVARIES

LONDRES, 13 janvier. — Le tr.-m. fr. « Monte Grande » s'est échoué à l'est de Wittering. On ne donne aucun signe de vie à bord.

BREST, 12 janvier. — Le voilier français « Douaumont », allant d'Arcachon à Port-Talbot, avec des poteaux de mine, est arrivé en relâche à Brest, ayant perdu sa voilure à la mer.

CARDIFF, 12 janvier. — Le vapeur français « Général-Dangan » a été abordé par le navire américain « Lake-Gretna », qui lui a fait diverses avaries, dont les réparations définitives s'élèveront à environ 3 000 livres sterling.

DEPART DES COURRIERS D'OUTRE - MER

Courriers à poster vendredi 16 janvier pour les destinations suivantes :

Tunis, départ du paquebot « Maréchal-Bugeaud », de Marseille, le 18 janvier.

Calvi, Ajaccio, Propriano, départ du paquebot « Ibéria », de Marseille, le 18 janvier.

Heures et hauteurs des marées à Bordeaux

Jeudi 15 janvier

Pleine mer : Matin, 0 h. 6; hauteur, 4 m. 10. — Soir, 12 h. 44; hauteur, 4 m. 10.
Basse mer : Matin, 7 h. 18; hauteur, 1 m. 20. — Soir, 19 h. 55; hauteur, 1 m. 20.

SERVICES DE TABLE argent CHRISTOFLE ET GALLIA SERVAN

Les PHLÉBITES les plus anciennes Les ULCÈRES variqueux les plus graves sont guéris radicalement sans repos INSTITUT ANTIVARIQUEUX, 18, rue Rohan Lundi, jeudi, samedi, de 9 h. à 5 h.

ACHAT de tous DÉCHETS PLATINE à 32 fr. le gr. Mon FREPAZ & BILLOUD, 19, rue de la Charité, LYON. Demander notice explicative envoyée fco (10e année).

Les PARFUMS de NANTEUIL SONT PARTOUT — Les Plus Selects — Les Plus Chics — PARIS, 81, r. Lafayette — Usine à ROYAN (France)

AVEC L'AUTO-INJECTEUR M-M 15 A 40% D'ÉCONOMIE D'ESSENCE SUR TOUS LES CARBURATEURS — 18 et 20, rue des Chênes-Lièges, BORDEAUX

Asthme GUÉRI en 1 mois. Recette gratis. M. DEPENSIER 83, R. Martyrs, Paris

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

BOIS MERRAINS P. JALLES et Cie Bureaux et enclos transférés : 174, cours Balguerie-Stuttenberg (anc. enclos Mathieu Ludovic).

ACHAT t. vestiaires, meubles, bibelots, débarras, etc. Ec. FAUCHE, 17, r. Courpon, Bx.

NATALIS 5, rue des Trois-Conils. Achat et vente de bijoux, brillants, argenterie, reconces, matière précieuse

J'ACHÈTE meubles ordinaires, mobiliers complets, antiquités, piano. Ecr. BENA, 92, c. Albret.

MATERIEL DE BLANCHISSERIE à vapeur à vendre. Ecr. : CHARLY, bureau du journal.

AVIS La Société d'ASSAINISSEMENT DE BORDEAUX ET BANLIEUE a transféré ses bureaux, 115, c. d'Alsace-et-Lorraine, Bx.

Carb. calcium. Henault, Libourne

ÉCOLE STÉNO-DACTYLO 39, rue Sainte-Catherine. COMPTABILITÉ - ANGLAIS. Cours du soir, du samedi et dim. Cours par correspondance. Location machines à écrire.

Ville de Lusignan (Vienne) ADJUDICATION de péage et plaçage. Il sera procédé, le mercredi 21 janvier, à 13 heures, à la mairie, à l'adjudication des droits de péage et plaçage pour trois années, sur la mise à prix de 6,500 francs. — (Voir cahier des charges.) Le maire : F. AUMONIER.

UNDERWOOD — REMINGTON à vendre. Ecole Sténo, 39, r. Ste-Catherine.

AUTOMOBILISTES Stock de pneus d'auto rechapés. — Rechappage à façon. BURDIGALA RUBBER 71, rue Pasteur, Caudéran (Gde).

MAISON à vendre, bien située, 103, cours Balguerie, Bordx.

HUILES ET SAVONS. Repr. actifs dem. (mons. ou dame), bon. condit. — Louis PAUTHE et Cie, SALON (Bouch.-du-R.).

Pour créer affaire pr correspondance **CHEZ SOI** Ecrire G. GABRIEL, à Evreux.

HUILES et SAVONS. Représentants dem., fortes remises. A. Machy, Salon (B.-R.)

IMPERMÉABLES Pour avoir un vêtement imperméable chic, bon marché et dont on est sûr d'être satisfait, adressez-vs aux ETABLISSEMENTS CORNEAU, 224, rue Marcadet, PARIS (18e). Catalogue gratuit.

TEINTURERIE, 3, rue Leocard, 3, Bx — Usine LATASTE Tél. 18.37 — Reploncage de Tissus — TEINTURE EN PIÈCE ET EN FLOTTE — Travaux pour Confrères

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 145f VINICOLE NOUVELLE 180f Lbo au 27, rue Peyronnet Faoon

FILS FER vignes, 120 à 160 fr. l. 100 k. HENAULT, Libourne.

ANGLAIS Sténo-dactylo, compt., français, cours jour, soir et p. corresp. ECOLE, 20, c. de la Somme, Bx.

JEUNE DÉBUTANT demdé p. bureau. Ecr. P. G., bur. du journ.

MACHINES A ECRIRE — **REMINGTON UNDERWOOD SMITH & BROS, etc,** vendues avec garanties Location. — Réparations **52** INTER - OFFICE **52** Allées Tourny, Tél. 9-61.

RENTE VIAGÈRE — On achèterait rente viagère jolie maison moderne, 6-8 pièces, conditions avantageuses. — Ecrire BAROIN, Agence Havas, Bordx.

BOIS DE PIN débités toutes dimensions, disponibles tout de suite, rendus domicile ou livrables Usine Castelnau-de-Médoc et Min, 61, rue Pelleport, 61, à Bordx. DÉBITAGE SUR COMMANDE Ecr. Bordenave, 5, r. Ambroise.

PAIEMENT IMMEDIAT et à domicile de tous les **BONS** de la DEFENSE NATIONALE **DÉMOBILISÉS** ou autres possesseurs portez ou envoyez par poste vos Bons à la Banque JULES **MOLINA** 2, cours Intendance, Bordeaux Paiement de tous COUPONS échéant en Février

VIROTYP Machine à écrire française, depuis 75 francs. ROY ET RIVIERE, 83, rue des Ayres, 83, à Bordeaux.

FIL DE FER barbelé clôtures. HENAULT, Libourne (Girde).

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES « Incendie et Accidents » demande agents généraux. Pas de cautionnement. — Ecrire : SERSIRON, 17, RUE DE PROVENCE, 17, PARIS (9e).

J'ACHÈTE TOUT : papiers, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

Glacières pour bouchers à vend. Itey, 59, 61, cours d'Albret, Bx

ÉTUDE NOTAIRE à céd. j. pays, rég. gr. ligne, fac. Ecr. Dytar, Ag. Havas, Bordx.

TITRES J'achète ts titres, même non cotés, b. cond. Ecr. DIVO, Ag. Havas, Bordx.

Belle proprté rapport et agrémt près Sauternes, cru classé vignoble reconstitué. Px 250,000 fr. ROY, 40, Poquelin-Molre, 2 à 4h.

Proprté Léognan, mais. maitre bien, rapp., agrémt. Px 60,000f. ROY, 40, Poquelin-Molre, 2 à 4h.

AUTO 1918, 20 HP, ayt peu roulé, démarr. électriq., 19,000f. Chaussade, 35, route du Médoc.

A V. Renault E. P. 3 ton., bâché, 18,000f; Peugeot-1504, 3 ton. 16,000f, état marche. MINORET, cycles, Glacière - Mérignac

ON DEMANDE **COMMIS ÉPICIER** marié, très au courant, pour GERER importte Maison « Produits Potin ». Sér. référ. exig. Ec. Ruche Méridionale, AGEN.

N'OUBLIEZ PAS !!! que LOUIS, 15, r. Margaux, Bx, achète touj. l. vieux dentiers, même brisés, jusqu'à 10f la dent Ne rien vendre sans consulter

ATTENTION !!! J'achète fond de magasin et toutes marchandises en solde Massez, 26, r. Roquelaure, Bordx.

RECOUVREMENTS à forfait, ach. ttes créances. Cabinet Cambon, 6, r. Gme-Brochon

Sténo-dactylo expérimentée, sérieuses référ. demde emploi. Ecr. Hagenot, Ag. Havas, Bdx.

OUVRIER DE CHAI sérieux et de confiance est demandé par maison de vins des environs de Langon (Gironde). Ecrire en joignant références à WATERING, Agence Havas, Gr.-Théâtre, BORDEAUX.

COMPTABLE EXPERIMENTE étant resté douze années consécutives comme chef comptable dans Société par actions, industrielle et commerciale, et aussi très au courant tous services banque, demande emploi CAISSIER ou BON COMPTABLE. Très bonnes références. — Ecr. Paizay, Ag. Havas, Bordx.

SUIS ACHETEUR PRESSE A FOIN, Moteur 8-10 HP en bon état de marche. — Ecr. Flaujac, Agence Havas, Bdx.

PROPRIETAIRE Caudéran, près tram prendrait en pension enfants ou personne seule. Ecr. Parentis, Agence Havas, Bdx.

A V. BATEAU A MOTEUR construit p. Dyle et Bacalan. Conv. p. remorquage en rivière ou canaux. Ec. Sever, Ag. Havas, Bx

REMORQUES à 2 roues, 4 et 2 tonnes, à vendre. Garage Boucher, 21, r. de la Prairie.

A VENDRE billes acacia sec. ON DEM. charretier-laboureur, chât. Grd-Laguloup, Saucats.

OCCASION. Bicyclette de fem. B. S. A., d'origine, gd luxe, neuve, à v. S'adr. M. Geoffroy, 101, rue David-Jonsthon, Bdx.

PONNETTE à vend., petit prix, 28, cours Cicé, 28, Bordeaux.

ETUDE DE Me BRIGUET, Notaire à Bordeaux, 7, cours d'Alsace-et-Lorraine, 7 **ADJ.** Chambre des Notaires, — 6, rue Mably, 6 — le 4 février 1920, à 13 heures. Maison et jard., rue d'Arès, 311, partie louée 100 fr., partie libre. Mise à prix : 15,000 fr. Maison et jard., autour Talence, r. François-Coppée, 25; louée 650 fr. p. an. Mise à prix : 12,000 fr. Maison, jard. 308 mq et cour, au Bouscat, r. Châteaubriand, 11, loc. 576 fr. Mise à prix : 4,000 fr.

ON DEMANDE BONNE STENO-DACTYLO, au courant correspondance commerciale. Débutantes s'abstenir. — Ecrire ARSO, Agence Havas, BORDEAUX.

DEBUTANTS pour bureaux présentés par parents demandés. Se présenter KALLISTA, 70, cours de la Martinique, Bordx.

On dem. CONCIERGE 1 ou 2 pers. 3, c. Chap.-Rouge, 9 à 10, 1 à 3 h.

TORPÉDO ponté, 12 HP, 4 pl., excellent état. Garage Bordelais, 251, r. Judaïque,

MARIAGE Œuvre régionale et nationale. Honnêteté et discrétion absolues. Liste sous pli cacheté, 0 fr. 60. Argus Matrimonial, C. 5, Bdx.

TRES PRESSE. ON DEMANDE **DAME** AIDE - COMPTABLE TRES EXPERIMENTEE. Sérieuses références exig. Ecr. Onezi, Ag. Havas, Bordx.

ON DEMANDE GARÇON 14 à 16 ans, présenté par parents, pour travaux de bureau et courses. Goudron Robert, 2, r. Rivière

A V. ARCACHON, villa Castelmare, pl. Turenne. Pour visit., Mme Lafon, allée Marie-Adèle, Arcachon, et p. cond. Me BROSSIER, notaire, Bordeaux.

ACHETERAIS coffre-fort occas. Ecr. Javelin, Ag. Havas, Bdx.

CHAUFFAGE CHENE, PIN, CHARBON de BOIS franco domicile. 89, c. Aquitaine.

MATADOR Feutres imprégnés pr toitures. Les meilleurs cartons bitumés, remplacent Roofings et similres J. DUCAUD, 16, r. Diaz, Bordx.

On dem. manœuvre p. atelier de peinture. 261, r. Judaïque, Bdx.

TRAVAIL CHEZ SOI Piqueuses, monteuses chaussons demandées, nouveau tarif. — 71, rue Pasteur, 71, CAUDERAN.

CHASSE, ach. chiotte pet. taille. Ec. Arbet, Ag. Havas, Bx.

BOIS, GRUMES Chênes, noyers, carolins, ormeaux, frênes, cerisiers à vendre. Ecr. Bignon, Ag. Havas, Bx

A V. Bonne affaire : UN FUT HUILE A GRAISSER, UN FUT HUILE SOLUBLE. — Ecrire LAURAN, Agence Havas, Bordx

BOURSE pour toutes opérations **COMPTANT ET TERME** demandez les nouvelles conditions, Banque A.-J. LESORT & Cie (18e année), 117, rue Vivienne, PARIS (2e arrt)

DENTIERS GARANTIS, depuis 6 fr. la dent, 119, RUE SAINTE-CATHERINE

MARIAGES Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY, Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Doctr en Droit, Dre (Santé, moralité, fort., etc.). 24, r. Rohan Bordx.

SAGE-FEMME de 1re cl., Mme Annonciade, reçoit pensionnaires r. Pasteur, 5, près bd Caudéran, Bx-Caudéran. Consult.

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi Brochures et renseignements sur demande

DIVORCES RAPIDES (Tous Pays). AG. DE VERTURY Ex-Fre de la Sûreté et Dr en droit, Dre (Consultations gratuites). Bureaux : 24, r. Rohan, Bx

HUILE de table.........5 lit., 34f comest., douce » 32f **SAVON** blanc, 10 kilos, 27 fr. franco contre remboursement. BOULIAN, St-CHAMAS (B.-d.-R.)

ENCAISSEUSES, placières, appointem. fixes et com. 3 à 500 fr. 44, r. Lachassaigne, 9 à 16 h.

A VENDRE machine à tricoter, 66, rue Ségalier, Bordx.

Mén. s. enf. ch. gér. Bx ou env. imm. Ecr. Chavy, bur. jal.

Dame seule ch. gér. Bx., fourn. caution. Ecr. Burg, bur. jal.

IMPERMEABLES cirés américains, BOTTES caoutchouc neuves, nouveaux arrivages, stocks importants à enlever de suite. Prix exceptionnels. 4 bis, quai Ste-Croix, Bdx.

SOUFRES 'GRÉ' sont utilisés depuis 30 ans. Les plus actifs, Les plus économiques, Des milliers de références. — Notice gratuite — 7, rue Lafayette, Bordeaux.

Salle à mang., salon, chambre, piano, pendule, fauteuils, lit, armoire, à v.; 2, r. Henri-IV, 2.

ON DEM. voiture 2 roues caoutchoutées, 4 pl., luxe. Lafon, Puyfaure, par Salignac (Girde).

CHAI On dde ouvriers jeunes, actifs, semaine 54 h., bon salaire. Indiquer référenc. Ecr. Altai, bureau du journal.

OCCASION Outils menuisier à vendre, rue Prévost, 63, pr. all. de Boutaut.

MOTO SIDECAR Indian, 9 HP, parfait état, à vendre. S'adresser 8, place Fondaudège.

On dem. ouvrières s. connaiss. spéciales, 49, rue de Pessac.

EMPLOYÉ sérieux connaisst bien la comptabilité et la correspondance est demandé par maison de vins de la région de Langon (Gironde). Ecr. en joignant référ. à Weaver, Ag. Havas, Gd-Théâtre, Bx.

A V. Douelles de boucauts de raffinerie, long. 1m10. L. Augustin, 30, r. St-François, Bdx.

On dem. femmes pour travaux chai. S'adr. 16, r. Constantin.

On dem. porteuses de pain, 45, aven. République, Caudéran.

TRANSPORTS camion-auto p. Facture, Biganos, Arcachon et route. Michelet, 92, c. Argonne, Bordx.

MOBILIERS ÉLÉGANTS 31, 33, cours Clemenceau, 31, 33 BORDEAUX **Exposition** de Salons, Bergères, Coiffeuses, Commodes, Vitrines, Petits meubles, Bronzes, Marbres, Lustre, Salles à manger, Chambres, Cabinets de travail **Introuvables ailleurs** VENDUS BIEN AU-DESSOUS DE LEUR VALEUR

Achèt. propr. 50 à 200,000 fr., belle habitat., élect., pr. gros bourg ou ville, s. ligne tram ou ch. de fer. Guyon, Langoiran.

DRESSAGE de CHEVAUX GARANTI par forfait, payable après essai. G. Bassouls, Blanquefort (Gde).

CONFECTION Dde coupeur au sabre, entrepreneurs pantalons et gilets. 30, rue Saint-James, Bordeaux.

Belle maison à v., 44, rue du Tondu, un premier, 12 p., eau, gaz, élec., cave et jard. S'adr. 106, cours Gambetta, Talence.

DEMANDE bon employé connaissant draperie. Maison Meyer et Bernheim, 4, place du Vieux-Marché, Bdx.

A V. 5 m. c. noyer tr. sec, outils, matériel ébéniste occas. chem. Etchenique, vil. de l'Erable, p. chem. d'Arès, Caudéran.

A VENDRE VASTE IMMEUBLE pouvant servir à la fabrication de biscuits ou à toute autre industrie, situé à Bègles, rue Malapert prolongée. Pour visiter, s'adresser à M. Marsan, rue Malapert, no quarante-cinq, à Bègles, et pour traiter à M. Marquais, arbitre de commerce, demeurant à Bordeaux, rue Saint Sernin, no cent cinq.

SEXTANT état neuf à vendre. Ecr. Janbar, Ag. Havas, Bdx.

A VENDRE, maison, près Comédie, av. magasin et 3 étages, dont le 1er libre fin janvier. Rapport 1,920 fr. Prix 25,000 fr. — Pressé. S'adr. Propriétaire, 31, r. de la Fraternité, 31, TALENCE.

J. HOM., 28 a., marié, connt anglais, allem., sér. référ., hon., trav., connt commerce, demde empl. ou intéres. commerce sér. Suscept. assoc. d. quelq. années. Ecr. Journen, Ag. Havas, Bdx.

Partie bureau Chartrons à céd. Ecr. Estere, Ag. Havas, Bdx.

BONNE STENO-DACTYLO ddée, au courant trav. bureau vins si poss. Ec. indiq. âge, réf., prétent à Naujac, Ag. Havas, Bdx.

CHAI 500 TONNEAUX DEMANDE CHARTRONS. Faire offr. TURPIN, 86, c. Balguerie.

On dem. débutant 16-17 a. p. cours. Ecr. Bug, Ag. Havas, Bordx.

VASTE LOCAL avec raccordement voie ferrée demandé, 3,000 mq minimum. Location ou achat. Ecrire conditions détaillées à Simond, Ag. Havas, Bdx.

BUCHES pin, fendues 1 m., p. usines, suis vendeur, 65 fr. la tonne à domicile. Octroi en sus. Ecr. Sinot, Agence Havas, Bdx

A V., SCIERIE FOREST. pr. Bx, matériel complet, mules, bros, bois, planch. et chauff. Bon. aff. Ec. Stella, Agence Havas, Bdx.

CHAUFFEUR-MECANICIEN, exmetteur au point de la maison Bentz, demande conduite camion. Se déplacert. Faire offres Daniel Lepeut, 2, r. Ferrère, Bx.

AIDE-COMPT. ou facturier et j. hom. 13 a. env. ddés. DULCIA, 96, aven. de la Mairie, Caudéran

Jeune fille début. demandée p. maison vins pour bureau. — Ecr. Osilac, Ag. Havas, Bordx.

A VENDRE PEUGEOT 15 HP, TORPEDO TOURISME, ECLAIRAGE ELECTRIQUE, ROUES METALLIQ. AMOV. RUBEL, 40, av. Thiers, Bordx.

A V., pet. mot. Japy, cour. alt., état neuf. 148, r. Naujac, matin.

A V., 15 kil. laine blanche pour matelas, garantie saine, 15 fr. le kilo. 148, rue Naujac, matin.

J. H. 30 a., sér., actif, cherche situat. avenir, serait vite courant affaires comm. ou industr. Ecr. Parsac, Ag. Havas, Bordx.

OUVRIERS, apprenti en autos ddés. Garage, 62, r. Courpon, Bx

Torpédo 8 HP, bon ét., px mod. 26, r. de la Fraternité, Talence.

Apprenti charcutier dde place. Ecr. Laura, Ag. Havas, Bdx.

PIED-A-TERRE chambre meublée, cab. toil., électr., demde. Ec. off. Navaille, Ag. Havas, Bx.

Achèterais ou louerais av. promesse de vente pet. domaine libre av. habit. et dépend. et 30 hect. terres labourables, prés et bois, dans Lot, L.-et-Gar., Dord., Tarn-et-Garonne. Ecrire Quérillac, 25, rue Millière, Bordeaux.

On dem. louer meublé chambre, cab. toil., salle à mang., cuis. Ecr. Navar, Agence Havas, Bdx.

Maison de BORDEAUX dde liquoriste ou bon apprenti av. référ. Ec. Anbal, Ag. Havas, Bdx.

BÉBÉ Peugeot, suis achet. Ec. Bartho, Ag. Havas, Bx.

ÉCHOPPE Achèter, banlieue Bx. Px de 3 à 4,000 fr. Ec. Arestac, Ag. Havas, Bx.

JEUNE BONNE Ménage sa enfant dde jeune bonne vent de la campagne. Ec. Ossey, Ag. Havas, Bx.

J. H. connais. tr. bien angl. et dactylo cherche empl. correspt. Ecr. Orige, Ag. Havas, Bdx.

POUR PASSER agréablement deux mois d'hiver, achetez à bon marché terrains sr Côte d'Azur. Ecr. Donop, Ag. Havas, Bdx.

37, rue **NEW-INTER** Condillac, Bordeaux. MAISONS LIBRES BASTIDE, 12 p., eau, gaz, élect., jardin pos. gar. Prix 70,000 fr. CHARTRONS, 10 pièc., 50,000 fr. Près Bd WILSON (Caudéran), 9 p., eau, gaz, élect., jard., 40,000. **1er AVIS** 63, c. Petain, fonds cédé. Dle NEW-INTER. Choix propriétés. Commerces.

GREFFE paix à céd. Rap. 7,500 Ec. NOY, Havas, Bx

DORMEUSES et BAGUE brillants, bon. occas. à v. Ecr. DULEIN, Ag. Havas, Bordx.

VINS 1919 Suis acheteur toutes quantités. Ec. Rebenac, Ag. Havas, Bdx.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Clinique WASSERMANN 23, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS. Traitement en 1 séance

ON DEM. un garçon de magasin, 40, r. des Menuts, Bx.

ELECTRICITE. Installations, réparations, force motrice, sonneries, lumière, travail soigné, depuis 38 fr. la lampe. L. Villefourceix, 11, r. Lafiteau, Bordx.

Jne fille, 26 ans, dde emploi vendeuse, caissière ou similaire. préf. d. couture, Bx ou autre ville, exc. réf. Ec. Droz, bur. jal.

MINISTERE DES COLONIES Port de Bordeaux L'Administration des Colonies a besoin, pour le service des troupes du territoire militaire du Tchad, de : 1,560 kilos de café vert; 1,800 litres de vinaigre; 46,500 litres de vin rouge en bouteilles de 0 l. 92 et caisses de 10 bouteilles. Dépôt des offres et échantillons : 2, rue Esprit-des-Lois, le 22 janvier courant, avant cinq heures du soir au plus tard. Livraison : 5, rue de Gironde, le 15 avril 1920, au plus tard. Pour tous renseignements, s'adresser au Service colonial.

DEMENAGEMENTS EMBALLAGES GARDE - MEUBLES Bourbouze et P. Laborde 23, place Pey-Berland, Bordeaux. Voitures automobiles grand modèle revenant vides : 1 de BERGERAC, 2 de ROYAN, 2 allant à TULLE.

HARICOTS, POIS serions vendeurs plusieurs centaines tonnes embarquement février - mars, arrivée probable Marseille avril - mai; vendrions préférence grosses Coopératives ou seul acheteur qui ouvriraient crédit Paris pour avis lieu expédition. Affaire très sérieuse. Prix excessivement bon marché. Cotation cif Marseille. Marchandise garantie saine. Ne sera donné suite qu'à demande acheteurs directs et connus. Echantillons seront soumis. Ecrire : ANGEY, Agence Havas, Bordx.

ACHAT AU MAXIMUM **Diamant, platine, or** Monnaie argent pas cours, vieux Dentiers. Beau, 31, r. Esp.-d.-Lois

MACHINES A ÉCRIRE ATELIER DE REPARATIONS Force motrice 17, pl. du Parlement. Tél. 44.62.

500 FR. à qui procurera appt vide 5 à 6 pièces, quartier Saint-Bruno, Saint-Seurin. Ecr. CAPVER, Agence Havas, Bordx.

EMPLOYÉE de bureau connaissant à fond STENO-DACTYLO est demandée par maison de vins des environs de Bordx. Références exigées. Ecr. Whaper, Ag. Havas, Bordx.

ELECTRICITÉ Instal. lumière, rebobinage moteurs, réparations tous genres. Boilleau, 46, r. Solférino, Bdx.

CHEVAUX DE SELLE à vendre, 24, cours de la Somme, Bdx.

Equipages à vendre 24, cours de la Somme, 24 Tonneau attelé d'une jument 1 m. 50. Charrette anglaise attelée d'un cob 1 m. 56.

Etude de Me GARRAU, avoué à Bordeaux, 1, rue Gouvion. **VENTE AU TRIBUNAL** jeudi 22 janvier 1920, à 13 h.: 1o Château des Templiers, à Talence, rue Robespierre, ex-ch. Ripolès), 129. Conten. 31,920m environ. M. à p., 30,000 francs; 2o terrain à bâtir contigu, Talence, rue Voltaire (entre les nos 35 et 45). M. à p., 1,500 fr.; 3o maison et jardin à Talence, r. Danguilhem, no 15. M. à p., 1,500f; 4o Maison et jardin à Talence, r. Danguilhem, no 17. M. à p., 1,500f. Réunion des premier et deuxième lots. Visite : tous les jeudis, de 13 à 16 h., plus 1er et 2e lots, mardis, samedis, de 13 à 16 h.

VENTE APRÈS DÉCÈS Le vendredi 16 janvier, à 1 h. 30, à l'hôtel des ventes, r. Voltaire. Lits noyer et couches, armoires, garde-robes, commode, dressoir, guéridon, tables, machine à coudre, glaces, garniture cheminée, fourneau potager, cuisinière, sièges, linge, vestiaire, ruolz, bijoux. Au comptant et 10 %. **Me BOUDIN** commissaire-priseur.

Etude de Me LURTON, av. lic. à Bordeaux, 13, rue du Temple. **VENTE AU TRIBUNAL** le mardi 27 janvier 1920, à 13 h., corps d'immeubles à Bordeaux, 39, rue Belleville, comprenant : trois maisons avec cour. Superficie 324m. Loc. 2,244f. M. à p., 22,000 fr. Succ. bénéf. Albrespic. Visite : le mercredi et le vendredi, de 14 h. à 16 h.

VENTE AUX ENCHÈRES Vendredi 16 janvier, à 1 h., il sera vendu, 7, rue Voltaire, par le ministère de **Me MAXILIEN** commissaire-priseur. 40, cours de l'Intendance, Bx Chambres diverses, lits, armoires, glaces, literies, tables, sièges, tentures, suspension, appareil photographique, bibelots, bijoux, etc., etc. Au comptant, 10 % en sus.

GARES On demande employé au court expéditions et reconnaissances gare, et machine à écrire occasion. Ecrire FERIEUX, Agence Havas, Bordx.

ÉTIQUETEUSES et **RINCEUSES** demandées. 11, rue Poitevin.

A V. porte d'entrée complète, très bon état, et autres portes intérieures. Se présenter jeudi 15, de midi à deux heures, 21, rue Ernest-Bersot, 21, Bordx.

PERDU chien basset courant, taché noir. Ramener Baraillé, rue du Sang, Lormont (Girde).

Lundi soir, vers 18 heures, entre la rue Porte-Dijeaux et la rue du Palais-Gallien, a été perdue une broche en fer à cheval, ornée de perles fines. Il manque une perle. Rapport. ce collier, 35, r. du Palais-Gallien. Récomp.